

## 3.2 Les enjeux et sensibilités de l'aire d'étude éloignée

L'aire d'étude éloignée s'étend de 9 km jusqu'à 18 km autour du site d'implantation. Dans ce périmètre, nous analyserons les perceptions visuelles et nous réaliserons l'inventaire patrimonial et touristique.

### 3.2.1 Les perceptions visuelles lointaines

Selon les contextes paysagers (topographie, végétation et bâti), les perceptions visuelles sont très variables.

Par ailleurs, il faut distinguer les situations de perceptions visuelles statiques (table d'orientation, promontoire, village, lieu touristique, etc.) des situations de perceptions dynamiques (axe de déplacement routier ou ferroviaire, chemin de randonnée).

Grâce à un reportage photographique, des coupes topographiques et une modélisation de la zone d'influence visuelle (ZIV), nous dressons dans ce chapitre une analyse globale des perceptions visuelles du territoire à l'étude depuis les lieux de vie principaux et depuis les principaux axes de déplacements.

#### 3.2.1.1 Les perceptions visuelles depuis les lieux de vie

Les principales villes de l'AEE ont été déterminés à partir de la carte IGN et des données INSEE de population. Les ouvertures visuelles potentielles vers la ZIP ont été analysées à l'aide de la modélisation du bassin visuel potentiel de la ZIP (ZIV), du logiciel Google Earth et de visites de terrain.

#### **La Souterraine (5 500 habitants environ)**

La ville est située à plus de 17 km de la ZIP, et aucun belvédère dans la ville ne permet de vues dégagées en direction de celle-ci. En périphérie de la ville, de très rares vues anecdotiques sont possibles. **Les sensibilités visuelles de la ville vis-à-vis de la ZIP demeurent très faibles, en raison de la distance et de la rareté de ces points de vue.**

#### **Ambazac (5 700 habitants environ)**



La ville est située à plus de 15 km de la ZIP. Seules des vues au sud de la voie ferrée sont théoriquement possible sur la ZIV ci-contre, cependant les premiers plans bâtis et végétaux ne permettent pas de vues vers la ZIP.

*Etant donnée la distance, les sensibilités visuelles de la ville sont très faibles.*

#### **Bessines-sur-Gartempe (2 800 habitants environ)**



La ville est située à plus de 12 km de la ZIP. Seules des vues au nord de la vallée de la Gartempe sont théoriquement possible sur la ZIV ci-contre, cependant les premiers plans bâtis et végétaux ne permettent pas de vues vers la ZIP.

*Etant donnée la distance, les sensibilités visuelles de la ville sont très faibles.*



### 3.2.1.2 Les perceptions visuelles depuis les principaux axes de déplacement

Les principaux axes de circulation dans l'AEE sont déterminés à partir de la carte IGN. La carte ci-contre donne une idée des zones de perception possible depuis ces principaux axes de communication dans l'aire d'étude éloignée. Cette carte a été réalisée à l'aide de la modélisation du bassin visuel potentiel de la ZIP (ZIV), du logiciel Google Earth et de visites de terrain.

Globalement, les structures bocagères qui forment le paysage de l'AEE ont un rôle très important de masque. Les routes, assez régulièrement bordées de haies, parfois encaissées, ne permettent que très peu de dégagements. Des vues sont néanmoins possibles, soit par l'alignement de la route sur l'axe de la ZIP, soit par des portions en situation dominante et dégagée. La carte ci-contre répertorie les portions d'où des éléments de grande hauteur dans la ZIP seraient visibles.

#### La N145

Deuxième route principale de l'AEE, elle relie Bellac à Montluçon. Sur une portion dominante aux abords de la Souterraine, cette route offre de rares vues lointaines pour lesquelles des éléments de grande hauteur dans la ZIP pourraient être visibles au-dessus de la masse boisée.

*En raison du caractère partiel et ponctuel de ces visibilitées, la sensibilité est jugée très faible.*



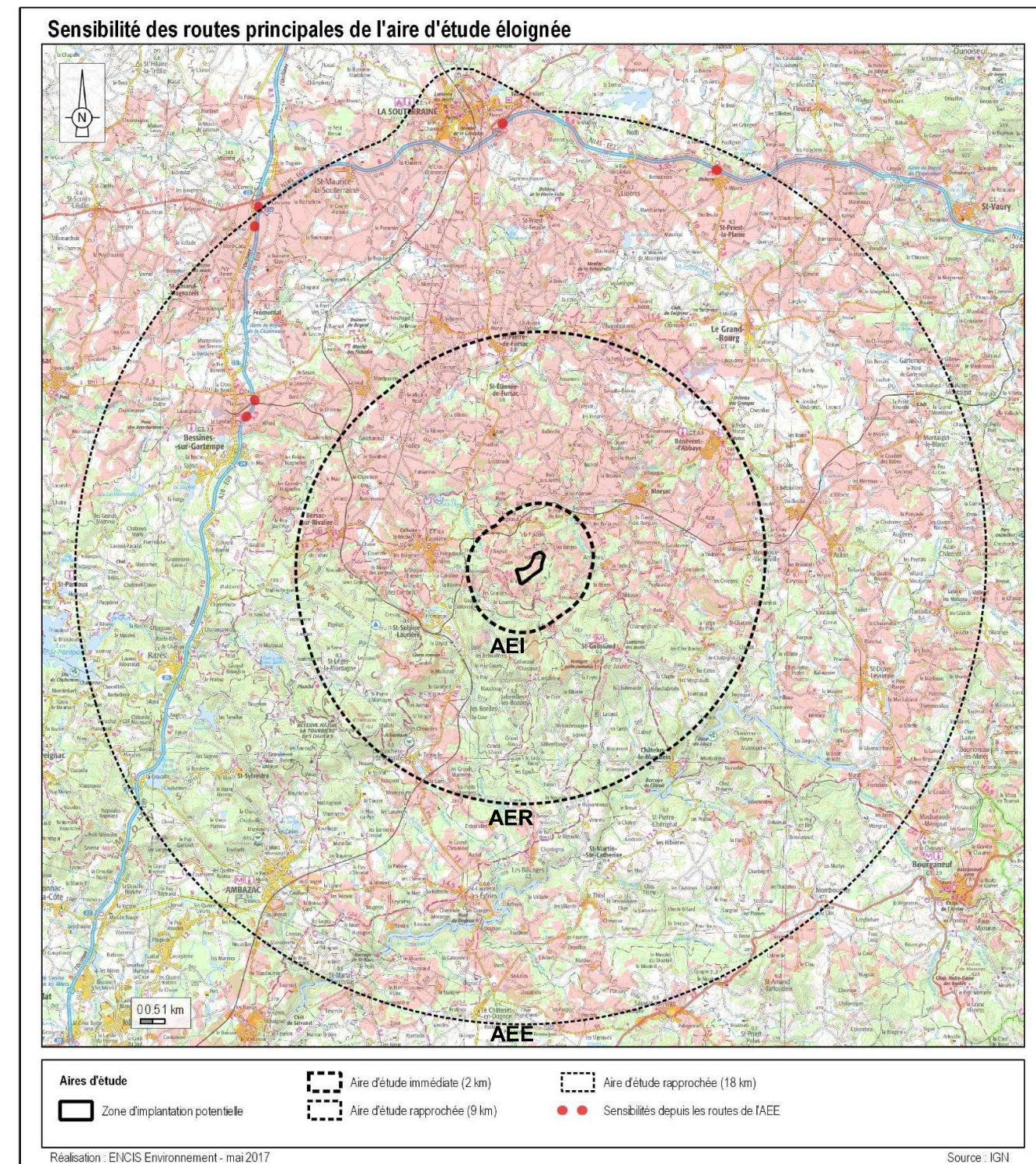
Photographie 19 : Vue vers la ZIP aux abords de la N 145 au nord-est de l'AEE.

#### L'A20

L'autoroute A20 relie Montauban à Vierzon. Elle est sur toute sa traversée de l'AEE encaissée et bordée de talus hauts, quasiment aucune vue vers la ZIP n'est possible depuis cet axe relativement éloigné de la ZIP.

**La sensibilité visuelle est donc très faible.**

Les autres portions de ces routes ne présentent aucune perception possible du fait du relief et/ou des boisements proches ou d'accompagnement de la route.



Carte 13 : Sensibilité visuelle des principaux lieux de vie et des axes de communication.



### 3.2.2 L'inventaire patrimonial et emblématique

Le patrimoine est, au sens du code du Patrimoine, « l'ensemble des biens immobiliers ou mobiliers, relevant de la propriété publique ou privée, qui présentent un intérêt historique, artistique, archéologique, esthétique, scientifique ou technique ».

Les inventaires de Monuments Historiques, sites inscrits et classés, sites patrimoniaux remarquables, sites emblématiques, soulignent les éléments forts du patrimoine naturel et architectural du secteur. Cette partie recense les périmètres de protection relatifs à la richesse patrimoniale dans le périmètre d'étude.

Les tableaux et analyses suivantes répertorient les éléments patrimoniaux et touristiques de l'AEE, leurs enjeux (qualité, degré de reconnaissance, rareté, fréquentation, etc.) et leurs sensibilités visuelles vis-à-vis de la zone projet (risque de dégrader l'élément en raison de visibilité / covisibilité potentielle et en fonction de la distance, etc.). La méthodologie définissant l'enjeu et la sensibilité est disponible au 2.3.1.8.

#### 3.2.2.1 Les monuments historiques

Un monument historique est un immeuble ou un objet qui, comme l'indique le code du patrimoine, présente un intérêt public du point de vue de l'histoire ou de l'art et à ce titre bénéficie d'une protection juridique (loi du 31 décembre 1913).



Les dossiers de demande de protection d'immeubles sont instruits à la demande des propriétaires par les directions régionales des affaires culturelles (DRAC), puis soumis pour avis à différentes commissions.

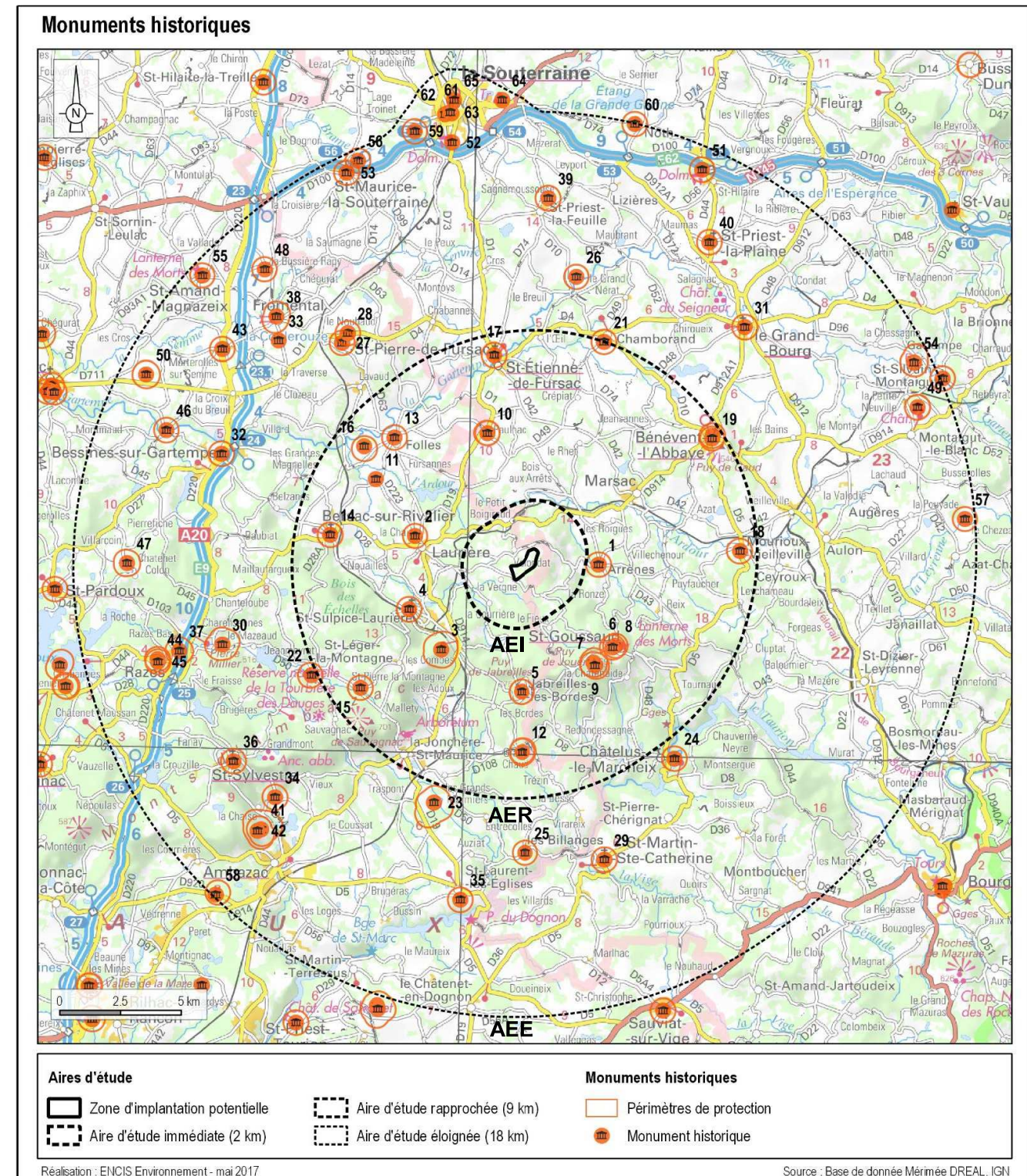
En effet, il existe deux types de protection :

- Le classement qui s'applique aux édifices présentant un intérêt majeur ; le ministre chargé de la Culture et de la Communication prend les arrêtés de classement sur proposition de la Commission nationale des monuments historiques (CNMH).
- L'inscription au titre des monuments historiques protège les édifices d'intérêt régional ; elle est prise par arrêté du préfet de région après avis de la commission régionale du patrimoine et des sites (CRPS), composée de spécialistes, d'élus, de responsables d'associations et de représentants de l'Etat et des collectivités territoriales.

Les monuments historiques sont référencés par la base de données Mérimée du Ministère de la Culture.

La carte ci-contre localise les 65 monuments historiques répertoriés dans l'aire d'étude globale. 44 d'entre eux sont situés dans l'AEE, 21 dans l'aire d'étude rapprochée (AER).

L'aire d'étude éloignée comprend donc 44 monuments historiques : 15 classés, 29 inscrits (cf. tableaux pages suivantes).



Carte 14 : Localisation des monuments historiques de l'aire d'étude éloignée.



### Type de monuments dans l'AEE

Les monuments inventoriés sont en majorité des **églises** (11 dans l'AEE) se trouvant dans des bourgs de taille plus ou moins importante. On recense également d'autres **monuments religieux** tels que trois chapelles et deux anciens couvents. Dix **châteaux de différentes époques** plus ou moins bien conservés sont aussi présents, ainsi que quelques **sites archéologiques antiques** (3) et quelques **mégalithes** (4 menhirs ou dolmen).

### Vue générale des enjeux patrimoniaux de l'AEE

Les monuments historiques « isolés » les plus emblématiques et les plus reconnus de l'aire d'étude éloignée sont la tour des Bridiers à La Souterraine, le domaine de Montméry à Ambazac...

Parmi les 44 monuments historiques, 15 présentent un enjeu modéré et 29 un enjeu faible.

### Vue générale des sensibilités patrimoniales de l'AEE

La grande majorité des monuments historiques de l'AEE ne présente aucune relation visuelle potentielle (visibilité depuis les périmètres protégés, covisibilité). Ils sont en effet nombreux à être situés au cœur de centre villes historiques, qui du fait d'un bâti dense, n'offrent aucune visibilité lointaine. Seules certaines églises pourraient être perçues conjointement à la ZIP, lorsque des points de vue en hauteur et dégagés le permettent. Pour les autres, les effets d'écran formés par les structures du bocage ont rapidement raison des visibilités ou covisibilités à cette distance.

Parmi les 44 MH de l'AEE, 4 monuments présentent une sensibilité faible vis-à-vis de la zone projet.

### Description des éléments patrimoniaux présentant des sensibilités faibles à minima

L'ensemble des monuments historiques est listé et décrit dans le tableau suivant. Néanmoins dans ce chapitre, nous décrivons plus précisément les éléments présentant des sensibilités faibles à minima.

#### Le dolmen de Saint-Priest-la-Plaine (MH n°51 sur la carte suivante)

Ce dolmen est inscrit. **L'enjeu de cet élément est faible.**

Une vue très lointaine est possible aux abords du monument. **Les sensibilités sont jugées très faibles.**



Photographie 20 : Vue vers la ZIP à proximité du dolmen.

#### Restes du château à Montaignut-le-Blanc (MH n°49)

Ce donjon est inscrit. **L'enjeu de cet élément est faible.**

Le donjon permet une vue lointaine vers la ZIP. **Les sensibilités sont jugées très faibles.**

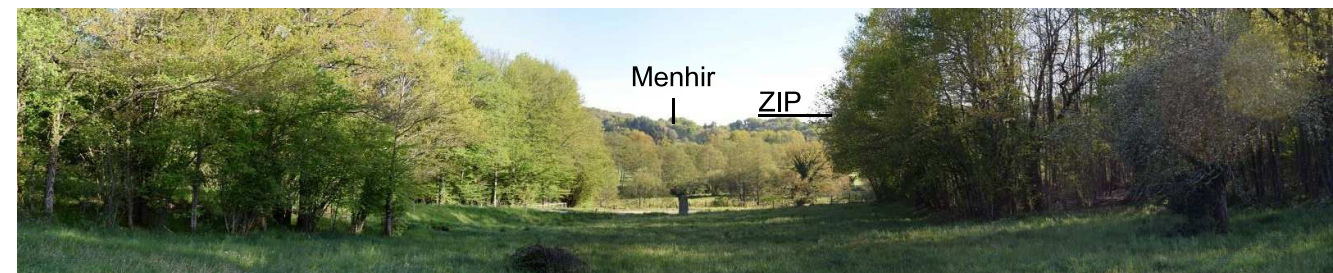


Photographie 21 : Vue vers la ZIP au pied du château.

#### Le menhir de la Ribeyrolle à Saint-Priest-la-Feuille (MH n°26)

Ce menhir est inscrit. **L'enjeu de cet élément est faible.**

Une vue est possible aux abords du menhir. La distance et l'unicité de la vue rendent la **sensibilité très faible.**



Photographie 22 : Vue vers la ZIP aux abords du menhir.

#### Le château et parc de Valmate à Saint-Laurent-les-Eglises (MH n°23)

Ce château ainsi que son parc et ses fabriques sont inscrits. **L'enjeu de cet élément est faible.**

Le château est entouré d'arbres et ne permet pas de vues. Une vue conjointe mais partielle est possible avec la tour servant de château d'eau. **Les sensibilités sont jugées très faibles.**



Photographie 23 : Vue vers la ZIP aux abords d'une fabrique du parc.



## Inventaire des monuments historiques - Aire d'étude éloignée

N°	Départ.	Commune	Nom	Description	Situation	Protection	Enjeu	Sensibilité	Distance à la ZIP
65	23	LA SOUTERRAINE	Lanterne des Morts	Croix	Les haies et les bosquets empêchent les vues vers la ZIP.	Inscrit	Faible	Nulle	18,5
64	23	LA SOUTERRAINE	Tour et vestiges Bridiers	Tour	Totalement hors de la ZIV, pas de vue ni de covisibilité.	Classé	Modéré	Nulle	18,5
63	23	LA SOUTERRAINE	Eglise	Eglise	Situé dans l'urbanisation, la densité du bâti ne permet pas de vues lointaines.	Classé	Modéré	Nulle	18,5
62	23	LA SOUTERRAINE	Porte du Puy Charraud	Porte sud-ouest	Situé dans l'urbanisation, la densité du bâti ne permet pas de vues lointaines.	Inscrit	Faible	Nulle	18,3
61	23	LA SOUTERRAINE	Porte Saint Jean	Porte sud-est	Situé dans l'urbanisation, la densité du bâti ne permet pas de vues lointaines.	Classé	Modéré	Nulle	18,3
60	23	NOTH	Eglise St Pierre et St Paul	Eglise	Totalement hors de la ZIV, pas de vue ni de covisibilité.	Inscrit	Faible	Nulle	18
59	23	LA SOUTERRAINE	Manoir de Châteaurenaud	Manoir	Les haies et les bosquets empêchent les vues vers la ZIP.	Inscrit	Faible	Nulle	17,9
58	87	AMBAZAC	Dolmen du Bois de la Lieue	Dolmen	Totalement hors de la ZIV, pas de vue ni de covisibilité.	Classé	Modéré	Nulle	17,9
57	23	AZAT-CHATENET	Croix sculptée à Châtenet	Croix	Totalement hors de la ZIV, pas de vue ni de covisibilité.	Inscrit	Faible	Nulle	17,6
56	23	SAINT-AURICE-LA-SOUTERRAINE	Manoir de Lavaud	Manoir	Les haies et les bosquets empêchent les vues vers la ZIP.	Inscrit	Faible	Nulle	17,5
55	87	SAINT-AMAND-MAGNAZEIX	Lanterne des Morts	Dans le cimetière	Les haies et les bosquets empêchent les vues vers la ZIP.	Classé	Modéré	Nulle	17,4
54	23	GARTEMPE	Château	Château	Totalement hors de la ZIV, pas de vue ni de covisibilité.	Inscrit	Faible	Nulle	17,3
53	23	SAINT-AURICE-LA-SOUTERRAINE	Eglise St Maurice	Eglise	Les haies et le bâti empêchent les vues vers la ZIP.	Inscrit	Faible	Nulle	17,3
52	23	LA SOUTERRAINE	Menhir de la Giraphie	Menhir	Les haies empêchent les vues vers la ZIP.	Classé	Modéré	Nulle	17,1
51	23	SAINT-PRIEST-LA-PLAINE	Dolmen	Dolmen	Une vue très lointaine est possible aux abords du monument	Inscrit	Faible	Très faible	17,1
50	87	CHÂTEAUPONSAC	Camp à fortification concentrique dit Camp du	Ancienne fortification	Situé dans un bois, le monument ne permet pas de vues vers la ZIP.	Inscrit	Faible	Nulle	17
49	23	MONTAIGUT-LE-BLANC	Restes du château	Donjon	Le donjon permet une vue lointaine vers la ZIP.	Inscrit	Faible	Très faible	16,7
48	87	SAINT-AMAND-MAGNAZEIX	Chapelle templière de la Bussière-Rapy	Chapelle	Situé dans un hameau, le monument ne permet pas de vues vers la ZIP.	Inscrit	Faible	Nulle	15,9
47	87	BESSINES-SUR-GARTEMPE	Château de Monismes	Ruines du château	Totalement hors de la ZIV, pas de vue ni de covisibilité.	Inscrit	Faible	Nulle	15,8
46	87	BESSINES-SUR-GARTEMPE	Pont des Bonhommes sur la Gartempe	Pont	Totalement hors de la ZIV, pas de vue ni de covisibilité.	Inscrit	Faible	Nulle	15,3
45	87	RAZES	Ensemble rural de la famille Berry	Dit "Maison des Sœurs Berry"	Totalement hors de la ZIV, pas de vue ni de covisibilité.	Partiellement Inscrit	Faible	Nulle	15
44	87	RAZES	Eglise de la Croix Glorieuse	Eglise	Totalement hors de la ZIV, pas de vue ni de covisibilité.	Inscrit	Faible	Nulle	14,9
43	87	BESSINES-SUR-GARTEMPE	Croix de Morterolles	Croix en pierre située sur la place publique de Morterolles-sur-Semme	Totalement hors de la ZIV, pas de vue ni de covisibilité.	Inscrit	Faible	Nulle	14,9
42	87	AMBAZAC	Domaine de Montméry	Château, maison de la turbine fermes	Totalement hors de la ZIV, pas de vue ni de covisibilité.	Partiellement Classé-Inscrit	Modéré	Nulle	14,7
41	87	AMBAZAC	Domaine de Montméry	Parcelles entourant le château	Totalement hors de la ZIV, pas de vue ni de covisibilité.	Partiellement Classé-Inscrit	Modéré	Nulle	14,7
40	23	SAINT-PRIEST-LA-PLAINE	Eglise St Priest	Eglise	Totalement hors de la ZIV, pas de vue ni de covisibilité.	Inscrit	Faible	Nulle	14,5
39	23	SAINT-PRIEST-LA-FEUILLE	Dolmen dit la Pierre Folle	Dolmen	Totalement hors de la ZIV, pas de vue ni de covisibilité.	Inscrit	Faible	Nulle	14,4
38	87	FROMENTAL	Château de Fromental	Château, communs, douves et jardin à la Française	Totalement hors de la ZIV, pas de vue ni de covisibilité.	Partiellement Classé	Modéré	Nulle	14,1



Inventaire des monuments historiques - Aire d'étude éloignée									
N°	Départ.	Commune	Nom	Description	Situation	Protection	Enjeu	Sensibilité	Distance à la ZIP
37	87	RAZES	Motte castrale dite "Le Château"	Motte castrale	Totalement hors de la ZIV, pas de vue ni de covisibilité.	Inscrit	Faible	Nulle	14,1
36	87	SAINT-SYLVESTRE	Eglise de Saint Sylvestre	Eglise	Totalement hors de la ZIV, pas de vue ni de covisibilité.	Inscrit	Faible	Nulle	13,8
35	87	SAINT-LAURENT-LES-EGLISES	Eglise Saint-Laurent	Eglise	Totalement hors de la ZIV, pas de vue ni de covisibilité.	Inscrit	Faible	Nulle	13,3
34	87	AMBAZAC	Grange du Coudier, ayant dépendu de l'abbaye	dite "la grange aux Moines"	Totalement hors de la ZIV, pas de vue ni de covisibilité.	Inscrit	Faible	Nulle	13,3
33	87	FROMENTAL	Source du château de Fromental	Source qui alimente le château	Totalement hors de la ZIV, pas de vue ni de covisibilité.	Classé	Modéré	Nulle	13,3
32	87	BESSINES-SUR-GARTEMPE	Eglise Saint-Léger	Eglise	Totalement hors de la ZIV, pas de vue ni de covisibilité.	Partiellement Inscrit	Faible	Nulle	12,8
31	23	LE GRAND-BOURG	Eglise St Léobon	Eglise	Totalement hors de la ZIV, pas de vue ni de covisibilité.	Classé	Modéré	Nulle	12,5
30	87	RAZES	Motte et enceinte féodales "Motte de l'Age"	Motte féodale	Totalement hors de la ZIV, pas de vue ni de covisibilité.	Inscrit	Faible	Nulle	12,3
29	23	SAINT-MARTIN-SAINTE-CATHERINE	Eglise Ste Catherine	Eglise	Totalement hors de la ZIV, pas de vue ni de covisibilité.	Classé	Modéré	Nulle	12,1
28	87	FROMENTAL	Dolmen de Bagnol	Dolmen	Totalement hors de la ZIV, pas de vue ni de covisibilité.	Classé	Modéré	Nulle	11,7
27	87	FROMENTAL	Menhir des Fichades	Menhir	Totalement hors de la ZIV, pas de vue ni de covisibilité.	Classé	Modéré	Nulle	11,5
26	23	SAINT-PRIEST-LA-FEUILLE	Menhir de la Rebeyrolle	Menhir	Une vue est possible aux abords du menhir.	Inscrit	Faible	Très faible	11,3
25	87	LES BILLANGES	Eglise de la Nativité de Saint Jean Baptiste	Eglise	Totalement hors de la ZIV, pas de vue ni de covisibilité.	Inscrit	Faible	Nulle	11,2
24	23	CHATELUS-LE-MARCHEIX	Eglise de l'Assomption de la V	Eglise	Totalement hors de la ZIV, pas de vue ni de covisibilité.	Inscrit	Faible	Nulle	9,8
23	87	SAINT-LAURENT-LES-EGLISES	Château et parc de Valmate	Château et parc	Le château est entouré d'arbres et ne permet pas de vues. Une vue conjointe mais partielle est possible avec la tour servant de château d'eau.	Partiellement Inscrit	Faible	Très faible	9,8
22	87	SAINT-LEGER-LA-MONTAGNE	Planche sur la Couze, dite "Pont romain"	Pont	Totalement hors de la ZIV, pas de vue ni de covisibilité.	Classé	Modéré	Nulle	9,2

Tableau 3 : Inventaire des monuments historiques de l'AEE.





*Photographie 24 : Tour des Bridiers (source tourisme.creuse.fr)*



*Photographie 25 : Domaine de Montméry à Ambazac. (crédit photo : Fourgeaudg)*



### 3.2.2.2 Les sites UNESCO

Un site UNESCO est un ensemble de biens présentant une valeur universelle exceptionnelle justifiant ainsi leur inscription sur une liste établie par le comité du patrimoine mondial de l'organisation des nations unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO). En tant que patrimoine mondial, ou patrimoine de l'humanité classé par l'UNESCO ces éléments/sites possèdent une protection particulièrement élevée.

Un site classé au patrimoine de l'UNESCO a été inventorié en dehors de l'aire d'étude éloignée à plus de 25 km de la ZIP. Il s'agit de l'église de Saint Léonard de Noblat, inscrite dans le cadre des chemins de Saint Jacques de Compostelle.

En raison d'un fort degré de reconnaissance et d'une grande fréquentation pour sa qualité architecturale, **ce site présente un enjeu fort.**

L'élément est inséré dans le cœur urbain de la ville, entouré par une ceinture de bâtiment. Aucune vue vers la ZIP n'est envisageable. **La sensibilité vis-à-vis d'un projet dans la ZIP est nulle.**

### 3.2.2.3 Les sites protégés inscrits ou classés

Les sites classés et inscrits sont des espaces ou des formations naturelles remarquables dont le caractère historique, artistique, scientifique, légendaire ou pittoresque appelle, au nom de l'intérêt général, la conservation en l'état (entretien, restauration, mise en valeur...) et la préservation de toutes atteintes graves (destruction, altération, banalisation...). Comme pour les monuments historiques, la loi sur la protection des sites prévoit deux niveaux de protection, l'inscription et le classement (loi du 2 mai 1930, codifié dans les articles L. 341-1 à 22 du code de l'environnement français lors de sa création par l'ordonnance du 18 septembre 2000). La mise en œuvre de cette législation relève de la responsabilité de l'Etat, et fait partie des missions du ministre de l'écologie. Le classement ou l'inscription justifient un suivi qualitatif, et notamment une autorisation préalable pour tous travaux susceptibles de modifier l'état ou l'apparence du territoire protégé.

Treize sites protégés, tous inscrits, ont été recensés dans l'aire d'étude globale, dont huit dans l'aire d'étude éloignée. Ils sont localisés sur la carte en page suivante. On dénombre **un site urbain pittoresque** : le village de Grandmont; et **un site de patrimoine architectural historique** : le Château de Montaigut le Blanc. Les autres sont des **sites naturels inscrits**.

Un site présente une sensibilité faible, et un autre une sensibilité très faible vis-à-vis de la ZIP, les autres présentent une sensibilité nulle.

#### **Description des sites patrimoniaux présentant des sensibilités non nulles**

L'ensemble des sites protégés est listé et décrit dans le tableau suivant. Néanmoins dans ce chapitre,

nous décrivons plus précisément les éléments présentant des enjeux forts et ceux présentant des sensibilités non nulles.

#### **Les buttes et ruines du château de Montaigut-le-Blanc**

Situées en point haut, les ruines du château forment un site inscrit. Le donjon permet une vue lointaine vers la ZIP.

**L'enjeu du site est jugé faible et la sensibilité est très faible.**



Photographie 26 : Vue vers la ZIP au pied du château.

### 3.2.2.4 Les sites patrimoniaux remarquables

La loi LCAP (loi relative à la liberté de création, à l'architecture et au patrimoine) du 07/07/2016 prévoit la mise en place du dispositif des sites patrimoniaux remarquables.

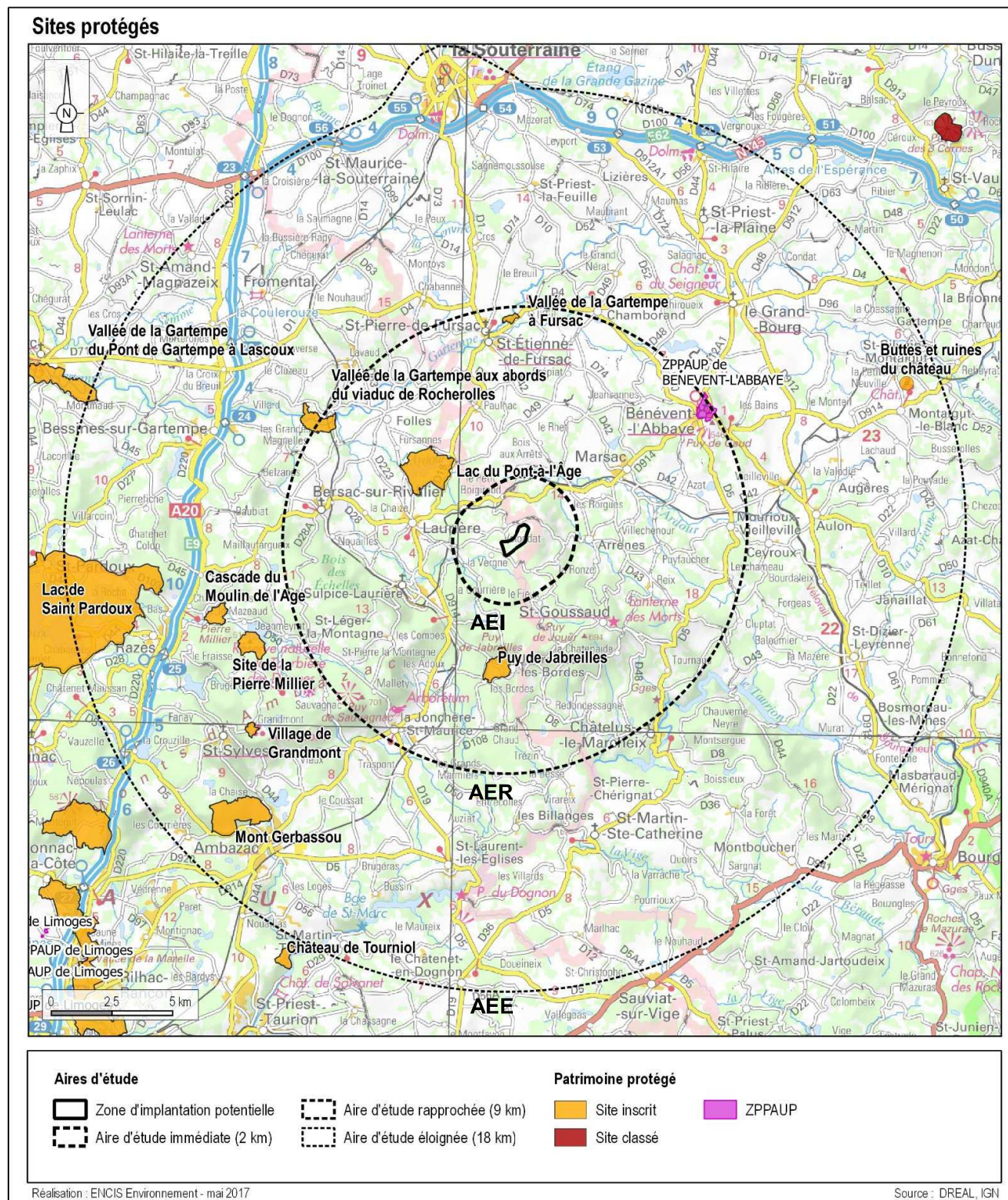
«Sont classés au titre des sites patrimoniaux remarquables les villes, villages ou quartiers dont la conservation, la restauration, la réhabilitation ou la mise en valeur présente, au point de vue historique, architectural, archéologique, artistique ou paysager, un intérêt public. Peuvent être classés, au même titre, les espaces ruraux et les paysages qui forment avec ces villes, villages ou quartiers un ensemble cohérent ou qui sont susceptibles de contribuer à leur conservation ou à leur mise en valeur ».

À l'égal de la protection au titre des abords, il s'agit d'une servitude d'utilité publique. Ce nouveau classement se substitue à un certain nombre de dispositifs existants : les secteurs sauvegardés, les zones de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager (ZPPAUP) et les aires de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine (AMVAP). Tous ces secteurs identifiés comme des sites à enjeux patrimoniaux deviennent de plein droit des sites patrimoniaux remarquables.

Leur protection obéit au même régime que pour les espaces protégés au titre des abords.

**On ne dénombre pas de sites patrimoniaux remarquables dans l'aire d'étude éloignée.**





Carte 16 : Sites protégés de l'aire d'étude éloignée.



Photographie 27 : Lac de Saint Pardoux (tourisme.haute-vienne.com).



Photographie 28 : Site de la Pierre Millier (tourismelimousin.com).



N°	Départ.	Commune	Nom	Description	Situation	Protection	Enjeu	Sensibilité	Distance à la ZIP
13	87	CHATEAUPONSAC	Vallée de la Gartempe du Pont de Gartempe à Lascoux	Vallée pittoresque et encaissée aux versants boisés.	Totalement hors de la ZIV, aucune vue vers la ZIP n'est possible.	Inscrit	Faible	Nulle	17,6 à 24,5
12	23	MONTAIGUT-LE-BLANC	Buttes et ruines du château	Ruine de château en point haut	Le donjon permet une vue lointaine vers la ZIP.	Inscrit	Faible	Très faible	16,6 à 16,8
11	87	RAZES, SAINT-PARDOUX, COMPREIGNAC	Lac de Saint-Pardoux	Lac formé par une retenue artificielle et abords boisés.	Totalement hors de la ZIV, aucune vue vers la ZIP n'est possible.	Inscrit	Faible	Nulle	14 à 22
10	87	AMBAZAC	Mont Gerbassou	Mont	Totalement hors de la ZIV, aucune vue vers la ZIP n'est possible.	Inscrit	Faible	Nulle	14,2 à 16,6
9	87	SAINT-SYLVESTRE	Village de Grandmont	Village	Totalement hors de la ZIV, aucune vue vers la ZIP n'est possible.	Inscrit	Faible	Nulle	12,5 à 12,9
8	87	SAINT-LEGER-LA-MONTAGNE, RAZES	Cascade du Moulin de l'Age	Site naturel	Totalement hors de la ZIV, aucune vue vers la ZIP n'est possible.	Inscrit	Faible	Nulle	11,5 à 12,5
7	87	SAINT-LEGER-LA-MONTAGNE	Site de la Pierre Millier	Site naturel	Totalement hors de la ZIV, aucune vue vers la ZIP n'est possible.	Inscrit	Faible	Nulle	10,5 à 11,5
6	87	FOLLES, BERSAC-SUR-RIVALIER	Vallée de la Gartempe aux abords du viaduc de Rocherolles	Vallée pittoresque et encaissée aux versants boisés.	La vallée est boisée et encaissée, aucune vue vers la ZIP n'est possible dans l'AEE.	Inscrit	Faible	Nulle	8,3 à 10

Tableau 4 : Inventaire des sites inscrits / classés / sites patrimoniaux remarquables / UNESCO de l'aire éloignée.



### 3.2.2.5 Les sites emblématiques

En dehors des grands ensembles protégés (sites inscrits ou classés, sites patrimoniaux remarquables, UNESCO, monuments historiques, parcs nationaux, etc.), le territoire d'étude comprend des grands ensembles paysagers et des éléments de patrimoine bâti présentant une notoriété ou une qualité malgré tout remarquable. Ce sont des « Paysages emblématiques ».

Les **sites emblématiques** du Limousin ont été définis et inventoriés dans les années 80 à l'initiative de la DRAE (actuelle DREAL). Ces sites emblématiques ont été repris dans le cadre de l'Atlas Paysager du Limousin.

Les paysages emblématiques doivent leur caractère à :

- soit à une accumulation de valeurs paysagères clés (cours d'eau torrentueux, chaos rocheux, architecture vernaculaire, alignement d'arbres, cascade ...);
- soit à une valeur paysagère unique intrinsèque telle qu'un bocage géométrique, un château et son parc, des gorges encaissées, un point de vue sur un paysage pittoresque.

Il s'agit d'espaces qui constituent le patrimoine paysager du Limousin. D'après l'Atlas Paysager, ils méritent qu'on leur prête une attention particulière et ils servent de support pour la mise en place de protection de sites

Un inventaire des **arbres remarquables** a également été réalisé par la DREAL Limousin. Un livre a ensuite été publié en 2011 avec pour vocation « de sensibiliser l'opinion à la protection de l'arbre en tant que monument naturel au titre de la biodiversité et du maintien des paysages ». A l'échelle de l'AEE, il n'y a pas d'enjeu avec les arbres recensés.

#### **Description des sites emblématiques présentant des sensibilités faibles à minima**

Dix **sites emblématiques** ont été recensés dans l'AEE (cf. carte et tableau pages suivantes). L'ensemble des sites emblématiques est listé et décrit dans le tableau suivant. Néanmoins dans ce chapitre, nous décrirons plus précisément les éléments présentant des sensibilités faibles à minima.

#### **Le Puy de Cros**

On recense une vue depuis le point haut, quand la végétation permet une ouverture.

**L'enjeu est faible et la sensibilité est faible.**



Photographie 29 : Vue depuis les abords du Puy de Cros

#### **Etang de la Toueille**

De rares vues lointaines sont possibles, notamment depuis la D48.

**L'enjeu est faible et la sensibilité est faible.**



Photographie 30 : Vue depuis la D 48

#### **Zone de Chaos rocheux**

Des vues vers la ZIP sont possibles, notamment au niveau du chaos du hameau de Montjourde.

**L'enjeu est faible et la sensibilité est faible.**



Photographie 31 : Vue depuis le hameau de Monjourde

#### **Vallée de la Gartempe de Grand Bourg à Folles**

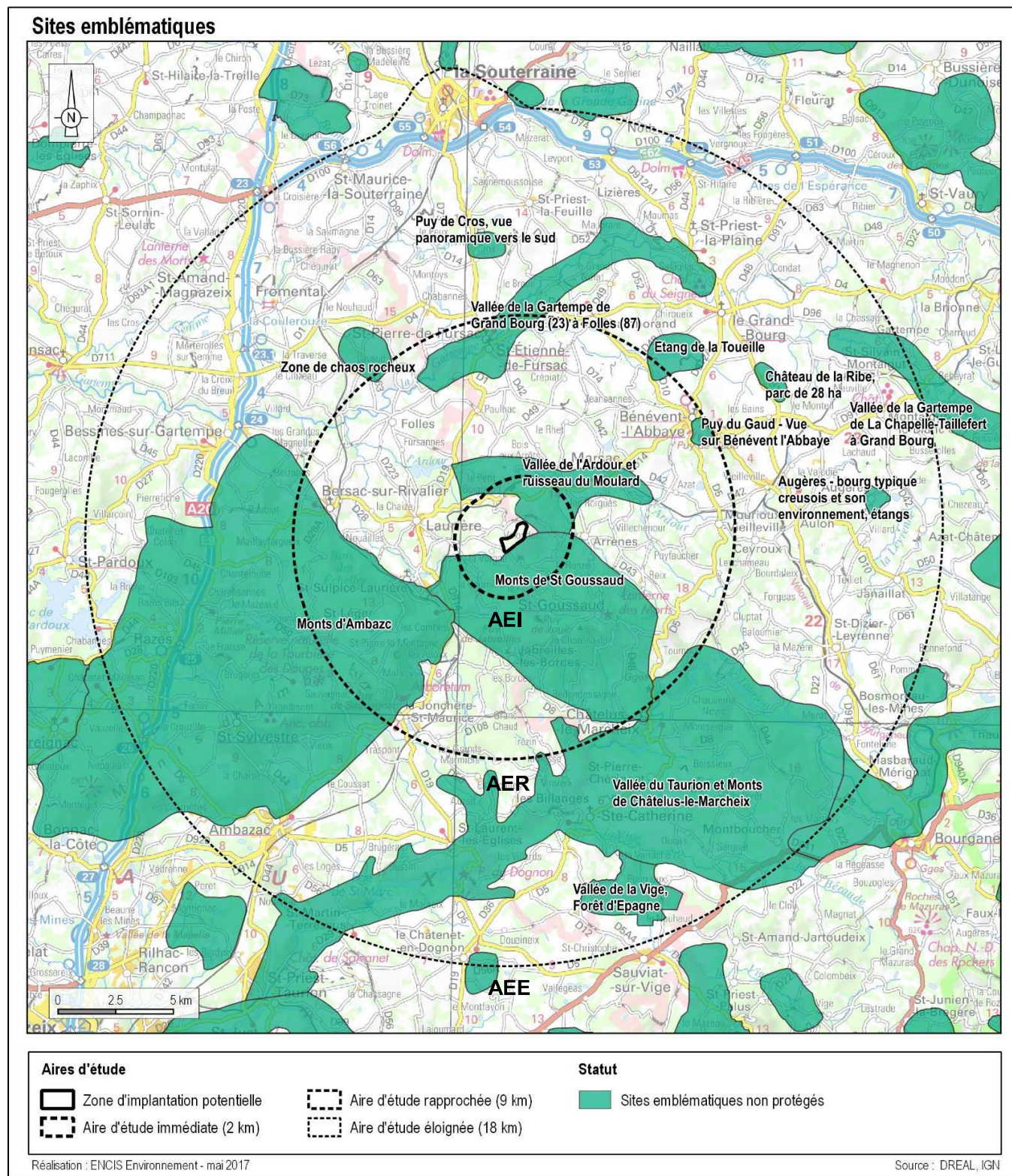
On recense quelques vues depuis les rebords de la vallée, comme au dolmen de la Ribeyrolle.

**L'enjeu est faible et la sensibilité est très faible.**



Photographie 32 : Vue depuis les abords du dolmen





Carte 17 : Sites emblématiques de l'aire éloignée.



Inventaire des sites répertoriés comme emblématiques ou de notoriété - Aire d'étude éloignée								
N°	Départ.	Commune	Nom	Description	Situation	Enjeu	Sensibilité	Distance à la ZIP (km)
17	23	-	Vallée de la Gartempe de La Chapelle-Taillefert à Grand Bourg	Vallées pittoresques alternant espaces ouverts et versants boisés.	Le site est éloigné et encaissé. On ne recense pas de vues vers la ZIP.	Faible	Nulle	15,2 à 25
16	23	-	Vallée de la Vige, Forêt d'Espagne	Vallées encaissées aux versants boisés.	Totalement hors de la ZIV, pas de vue possible.	Faible	Nulle	14 à 17,5
15	23	-	Augères - bourg typique creusois et son environnement, étangs	Village typique	On recense une vue sporadique, quand la végétation permet une ouverture.	Faible	Très faible	14,6 à 15,8
14	23	-	Puy de Cros, vue panoramique vers le sud	Puy	On recense une vue depuis le point haut, quand la végétation permet une ouverture.	Faible	Faible	11,6 à 12,8
13	23	-	Château de la Ribe, parc de 28 ha	Château et parc	On recense une vue sporadique depuis l'entrée du site.	Faible	Très faible	11,8 à 12,8
12	87 - 23	-	Vallée du Taurion et Monts de Châtelus-le-Marcheix	Vallées encaissées aux versants boisés.	Le site est situé hors de la ZIV, on ne recense pas de vues.	Faible	Nulle	8,5 à 19
11	23	-	Etang de la Toueille	Etang	De rares vues lointaines sont possibles, notamment depuis la D48.	Faible	Faible	8,4 à 11
10	87	-	Zone de chaos rocheux	Chaos granitiques	Des vues sont possibles, notamment au niveau du chaos du hameau de Montjourde.	Faible	Faible	8,7 à 11,2
9	87 - 23	-	Vallée de la Gartempe de Grand Bourg à Folles (dans l'AEE)	Vallées pittoresques alternant espaces ouverts et versants boisés.	Quelques vues depuis les rebords de la vallée, comme au dolmen de la Ribeyrolle.	Faible	Très faible	6,3 à 14
8	87	-	Monts d'Ambazac (dans l'AEE)	Reliefs pouvant atteindre 700 m et fréquemment boisés.	Dans l'AEE, les monts d'Ambazac sont hors de la ZIV hormis quelques zones sporadiques et peu fréquentées.	Faible	Très faible	3,4 à 24

Tableau 5 : Inventaire des sites emblématiques de l'AEE.







Inventaire des sites touristiques - Aire d'étude éloignée									
N°	Départ.	Commune	Nom	Description	Situation	Protection	Enjeu	Sensibilité	Distance à la ZIP
21	23	LA SOUTERRAINE	La Souterraine	Village remarquable.	L'urbanisation et la densité du bâti ne permettent pas de vues lointaines en direction de la ZIP.	-	Modéré	Nulle	19
20	23	LA SOUTERRAINE	Tour et jardins de Bridiers	Donjon du château des Vicomtes de la Marche (XIIIème siècle), l'édifice a été restauré et peut désormais se visiter.	Totalement hors de la ZIV, pas de vue ni de covisibilité.	MH	Modéré	Nulle	18,5
19	87	-	Lac de Saint Pardoux	Le Lac de Saint-Pardoux est un site touristique majeur de la Haute-Vienne. Lac artificiel de 330 hectares au cœur d'un site naturel préservé.	Totalement hors de la ZIV, pas de vue ni de covisibilité.	-	Modéré	Nulle	18
18	87	BESSINES SUR GARTEMPE	Plan d'eau de Sagnat	Etang de Sagnat, 22 ha, à 2 km du centre bourg, pêche, aires de jeux et de pique-nique, sentier d'interprétation arboricole. Baignade	Totalement hors de la ZIV, pas de vue ni de covisibilité.	-	Faible	Nulle	13,5
17	87	BESSINES SUR GARTEMPE	Musée de la Mine Ureka	Le musée interactif de la mine - Urêka est un musée situé sur l'ancien site minier uranifère de Bessines-sur-Gartempe, en Haute-Vienne.	Le bâti et la végétation rendent les vues vers la ZIP rares et anecdotiques.	-	Faible	Très faible	13
16	23	FURSAC	Parc de Tancognaguet	Parc visitable présentant des arbres remarquables et des œuvres de land art.	Les nombreux arbres du parc ainsi que le bocage environnant empêchent toute vue vers la ZIP.	-	Modéré	Nulle	12,2
15	23	-	Plan d'eau de l'Etroit	Barrage de l'Etroit 25 ha.	Totalement hors de la ZIV, pas de vue ni de covisibilité.	-	Faible	Nulle	10,5
14	87	SAINT LEGER LA MONTAGNE	Tourbière des Dauges	Réserve naturelle nationale de la tourbière des Dauges, d'une surface d'environ 200 ha.	Implantée sur une dépression quasi-circulaire, elle est totalement hors de la ZIV grâce au relief qui l'entoure.	-	Modéré	Nulle	10

Tableau 6 : Inventaire des sites touristiques de l'AEE.



### 3.3 Les enjeux et sensibilités de l'aire rapprochée

L'échelle rapprochée est l'aire d'étude du projet de composition paysagère, le futur parc éolien s'y inscrira en globalité dans le paysage. Pour construire un projet cohérent, nous définirons préalablement les structures paysagères qui composent le territoire, les perceptions visuelles sensibles depuis les lieux de vie et les axes de circulation principaux et nous décrirons les éléments patrimoniaux, emblématiques et touristiques de cet espace.

L'aire d'étude rapprochée (AER) pertinente pour cette analyse est de 9 km autour de la ZIP.

#### 3.3.1 L'analyse des structures paysagères

Le guide de l'étude d'impact sur l'environnement des parcs éoliens (actualisation 2010) définit les structures paysagères comme telles : « *Les structures paysagères correspondent à des systèmes formés par des objets, éléments matériels du territoire considéré, les interrelations, matérielles ou immatérielles, qui les lient, et/ou leur perception par les populations. Ces structures paysagères constituent les traits caractéristiques d'un paysage : il s'agit par exemple de la configuration du relief, des haies, des masses végétales, etc. Elles participent au premier chef à l'identification et la caractérisation d'un paysage.* ».

Les principales vallées sont celles de l'Ardour et de la Gartempe situées au nord. Le sud de l'AER est occupé par les monts d'Ambazac et de Saint Goussaud, séparés par le col de la Roche.

Les vallées présentent une orientation majoritaire d'est en ouest. Les lignes de crêtes sont quant à elles plus variées. On note deux coteaux marqués orientés sur un axe nord-ouest sud-est : le bois des échelles et le versant en rive gauche du ruisseau du Moulard (cf. carte page suivante).

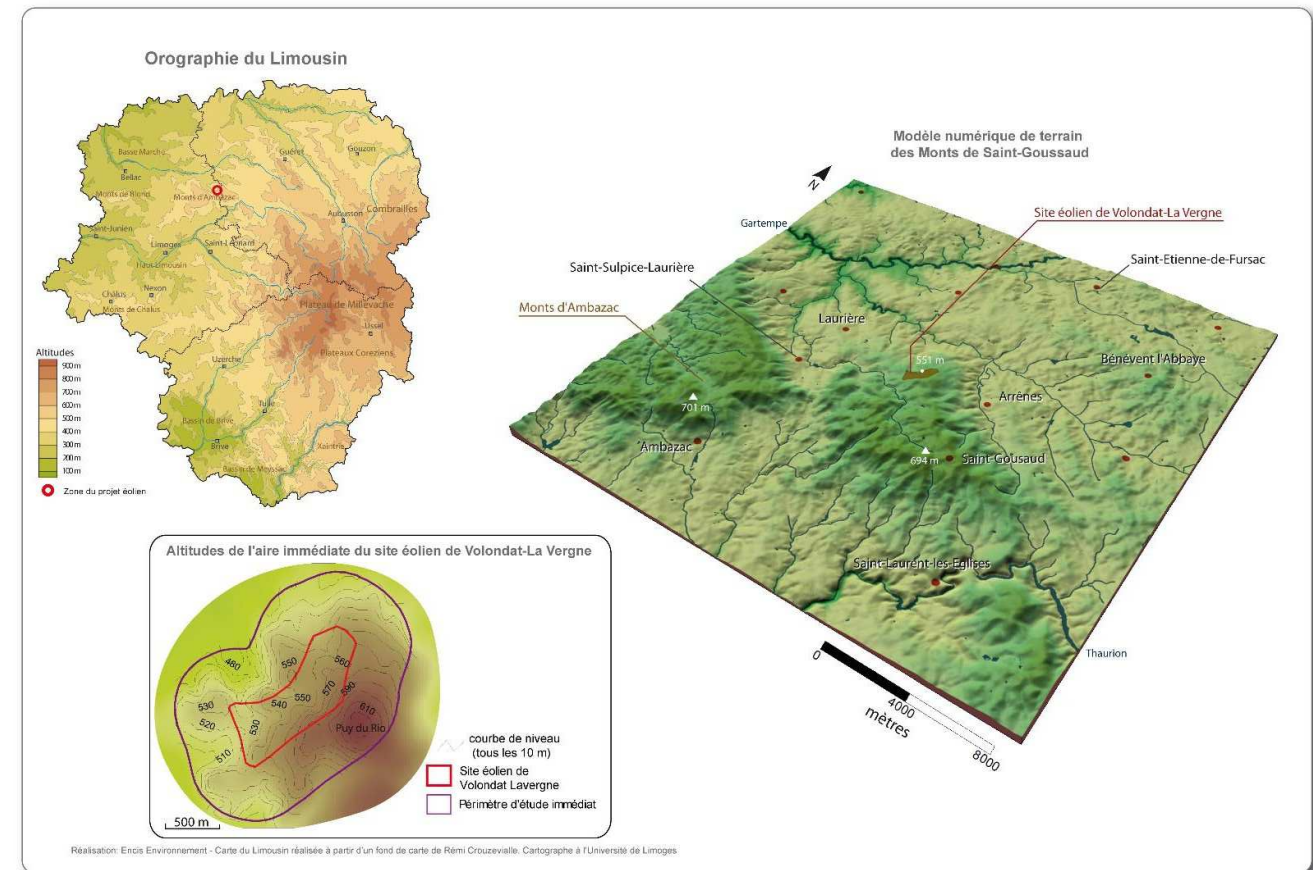


Figure 7 : Analyse multi-échelle de l'orographie

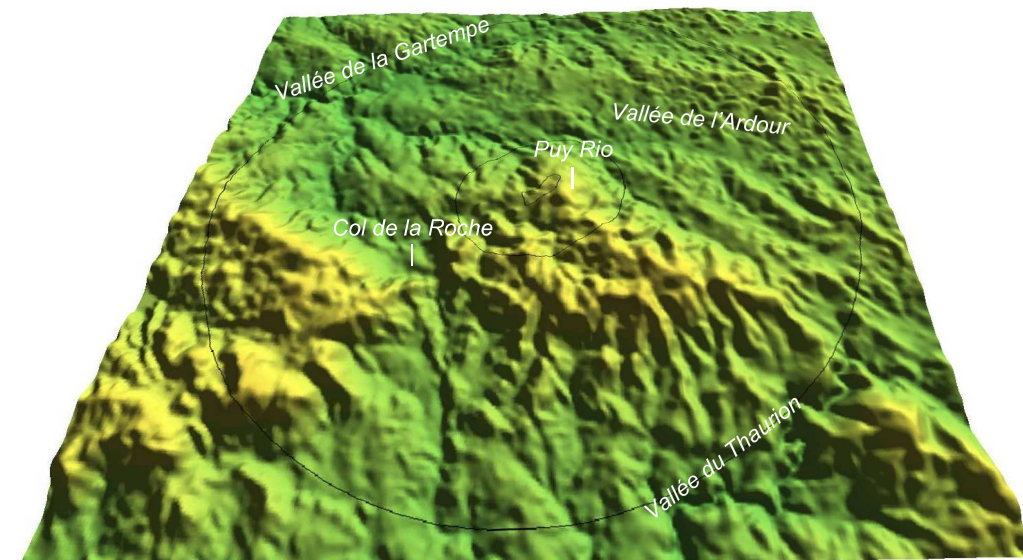
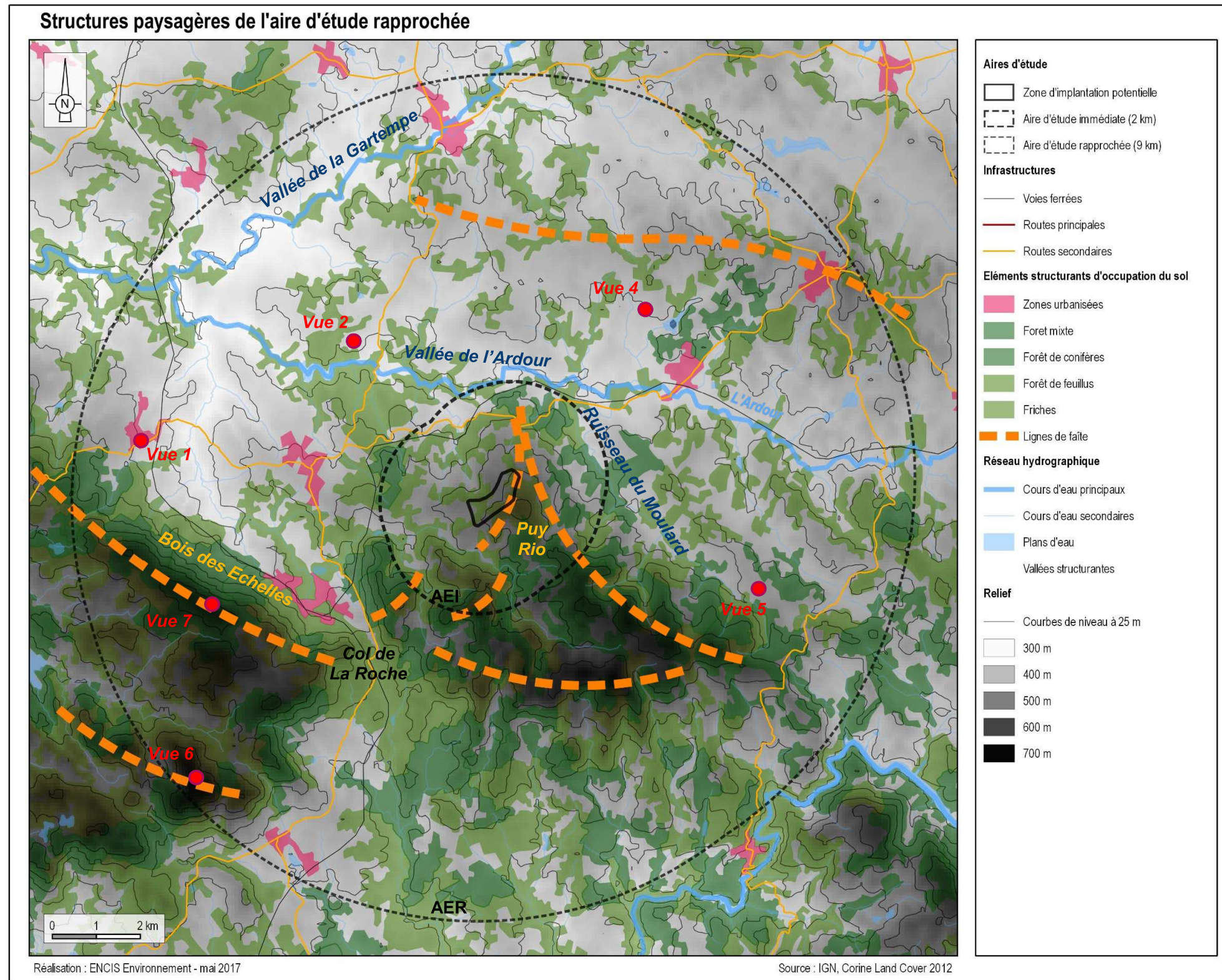


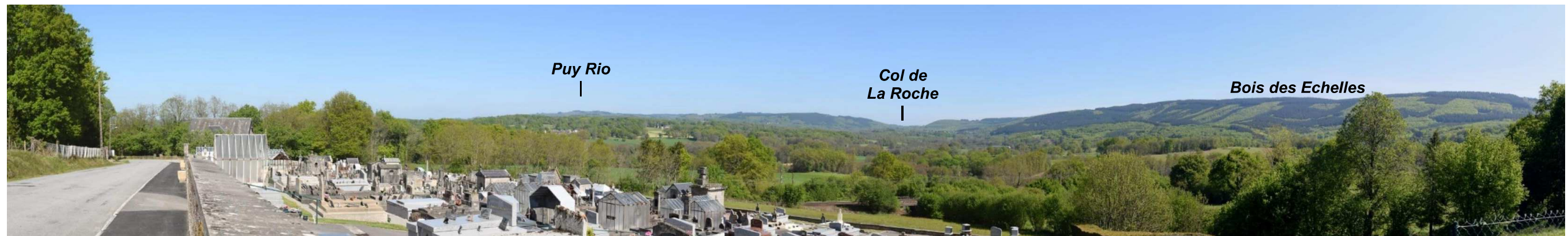
Figure 8 : Bloc-diagramme du relief de l'aire d'étude rapprochée





Carte 19 : Structures paysagères de l'AER





Photographie 33 : Panorama (1) depuis le cimetière de Bersac sur Rivalier.



Photographie 34 : Panorama (2) depuis le rebord de la vallée de l'Ardour, au nord du lac de Pont-à-l'Âge.



Photographie 35 : Vue (4) depuis les abords de l'étang de Brousse.





Photographie 36 : Vue (5) depuis la D 43.



Photographie 37 : Vue (6) depuis le Puy de Sauvagnac.



Photographie 38 : Vue (7) depuis le haut du coteau du Bois des Echelles.



### 3.3.2 Les perceptions visuelles de l'AER

Les perceptions visuelles varient selon les configurations du paysage, essentiellement en fonction du relief, de la trame végétale et de l'organisation bâtie.

A partir des relevés de terrain, des coupes topographiques et d'une modélisation de la zone d'influence visuelle (ZIV) d'éléments de grande hauteur dans la ZIP, nous proposons une analyse globale des perceptions visuelles du territoire à l'étude depuis :

- les lieux de vie principaux (communes de plus de 550 habitants),
- les principaux axes de déplacements.

#### 3.3.2.1 Depuis les villages principaux et leurs routes d'accès

Les principaux villages de l'AER ont été déterminés à partir de la carte IGN et des visites de terrain. Les ouvertures visuelles potentielles vers la ZIP ont été répertoriées à l'aide de la modélisation du bassin visuel potentiel de la ZIP (ZIV), du logiciel Google Earth et de relevés in situ.

Les enjeux et sensibilités visuelles depuis les principaux bourgs sont décrits ci-après.

#### Village de Saint-Etienne de Fursac (793 hab. en 2013)

Situé à plus de 7 km au nord de la ZIP, il est totalement hors de la ZIV, aucune vue n'est possible.

**La sensibilité est nulle.**

#### Village de Saint-Pierre de Fursac (776 hab. en 2012)

Situé à plus de 8 km au nord de la ZIP, il est en partie hors de la ZIV, les vues depuis le rebord de la vallée sont réduites fortement par les premiers plans bâtis et la végétation.

**La sensibilité est très faible.**

#### Village de Bénévent-l'Abbaye (838 hab. en 2012)

Les vues depuis le village sont détaillées au chapitre 3.3.3.2

**La sensibilité est modérée.**



Photographie 39 : Vue vers la ZIP depuis la D 10 à l'entrée de Bénévent-l'Abbaye.

#### Village de Marsac (700 hab. environ) :

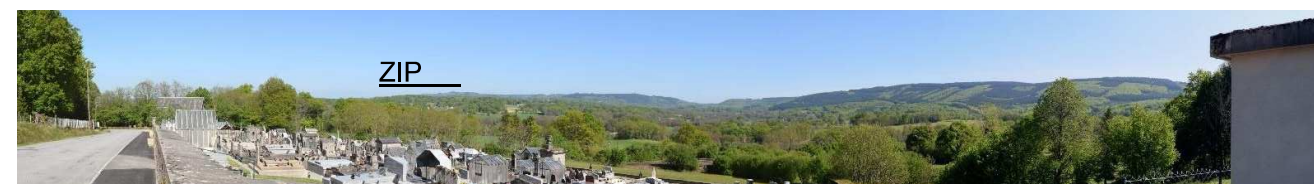
Situé à plus de 4 km à l'est de la ZIP. Des vues sont notamment possibles en limite sud-ouest du village. Ailleurs, les premiers plans bâtis réduisent fortement les vues.

**La sensibilité est jugée modérée.**

#### Village de Bersac-sur-Rivalier (600 hab. environ) :

Situé à plus de 7 km à l'ouest de la ZIP. Des vues sont notamment possibles aux abords de l'église en belvédère et du cimetière.

**La sensibilité est faible.**



Photographie 40 : Vue vers la ZIP depuis le cimetière de Bersac-sur-Rivalier.

#### Village de Laurière (600 hab. environ) :

Situé à plus de 3 km à l'ouest de la ZIP. Des vues sont notamment possibles au niveau des parcelles agricoles présentes dans le bourg.

**La sensibilité est modérée.**



Photographie 41 : Vue sur la ZIP depuis le Bourg de Laurière, grâce à l'ouverture visuelle d'une parcelle agricole.

#### Village de Saint Sulpice Laurière (900 hab. environ) :

Situé à plus de 3 km à l'ouest de la ZIP, le bourg est en majorité hors de la ZIV. Des vues sont notamment possibles aux abords de l'église et du collège.

**La sensibilité est faible.**



Photographie 42 : Vue vers la ZIP aux abords du collège.



**Village de la Jonchère-Saint-Maurice (800 hab. environ) :**

Situé à plus de 8 km au sud-ouest de la ZIP, il est en grande partie hors de la ZIV, les vues sont réduites fortement par les premiers plans bâtis et la végétation.

***La sensibilité est très faible.***

**Village de Mourioux-Vieilleville (600 hab. environ) :**

Situé à plus de 8 km à l'est de la ZIP, il est en grande partie hors de la ZIV, les vues sont réduites fortement par les premiers plans bâtis et la végétation.

***La sensibilité est très faible.***



### 3.3.2.2 Depuis les routes principales

Les principaux axes de circulation dans l'AER sont déterminés à partir de la carte IGN et de visites de terrain. La carte ci-contre donne une idée des zones de perception possible depuis ces principaux axes de communication dans l'aire d'étude rapprochée. Cette carte a été réalisée à l'aide de la modélisation du bassin visuel potentiel de la ZIP (ZIV), du logiciel Google Earth et de visites de terrain. Les coupes topographiques ainsi que les panoramas sont localisées sur la carte suivante.

Les sensibilités visuelles depuis les principaux axes de communication sont décrites ci-après.

#### La D 914

On recense quelques vues partielles vers la ZIP aux abords de Bénévent l'Abbaye.

**La sensibilité visuelle est globalement très faible compte tenu de la distance et de l'aspect sporadique des vues.**



Photographie 43 : Vue vers la ZIP depuis la route D914 au sud-ouest de Bénévent l'Abbaye.

#### La D 19 / D 1

On recense quelques vues partielles vers la ZIP entre Paulhac et la vallée de l'Ardour.

**La sensibilité visuelle est globalement faible compte tenu de la distance et de l'aspect sporadique des vues.**

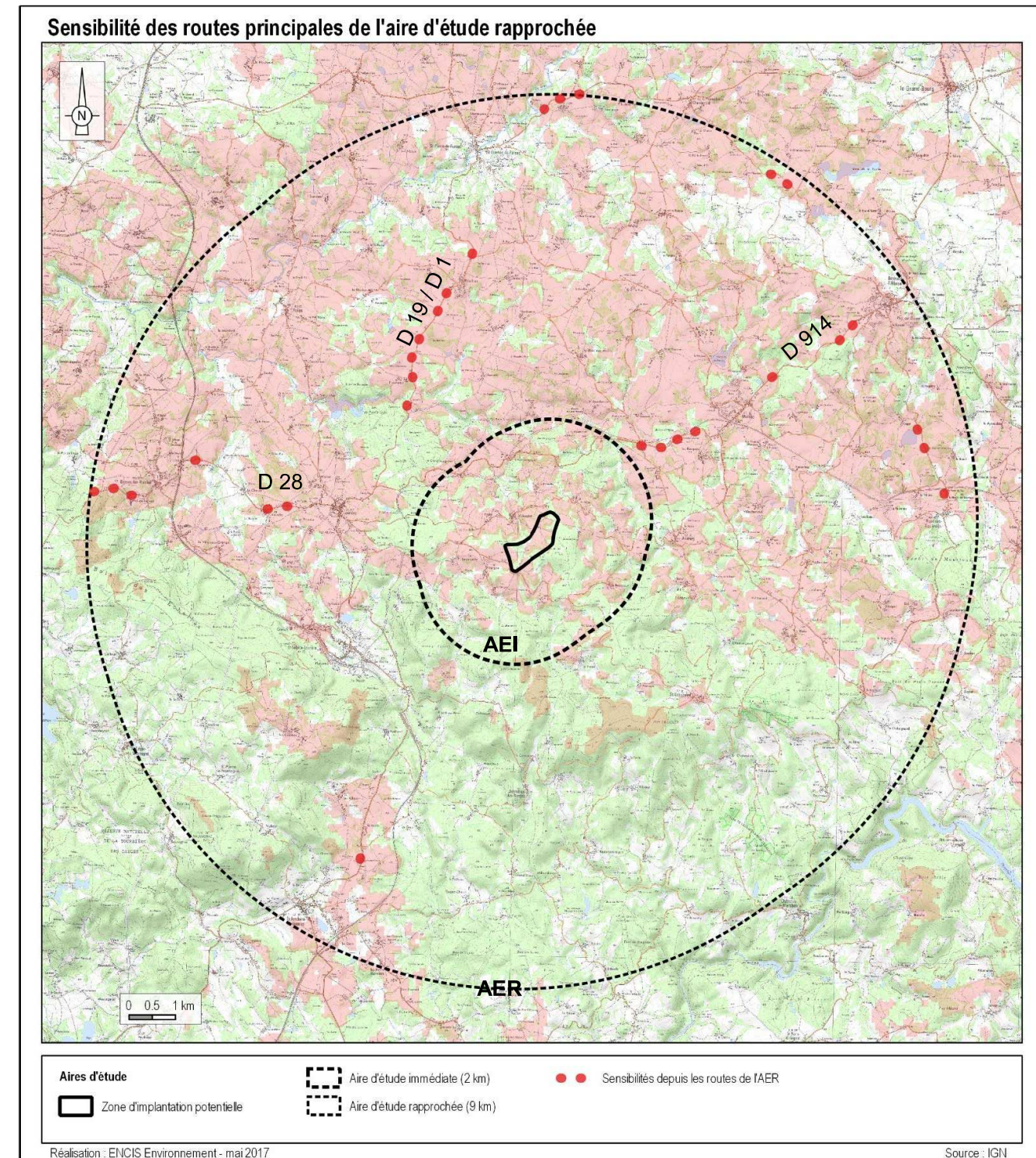


Photographie 44 : Vue vers la ZIP depuis la route D1 au sud de Paulhac.

#### La D 28

On recense quelques vues partielles vers la ZIP aux abords de Laurière.

**La sensibilité visuelle est globalement très faible compte tenu de la distance et de l'aspect sporadique des vues.**



Carte 20 : Visibilités depuis les routes et les bourgs principaux de l'AER.



### 3.3.3 Les éléments patrimoniaux de l'AER

#### 3.3.3.1 Les monuments historiques

L'aire d'étude rapprochée comprend vingt et un monuments historiques, dix classés et onze inscrits. Leur localisation apparaît sur la carte ci-contre. Les monuments inventoriés sont des monuments religieux (église, lanterne, calvaire), mais aussi des dolmens, des vestiges gallo-romains, une fontaine, un donjon et un château.

#### **Vue générale des enjeux patrimoniaux de l'AER**

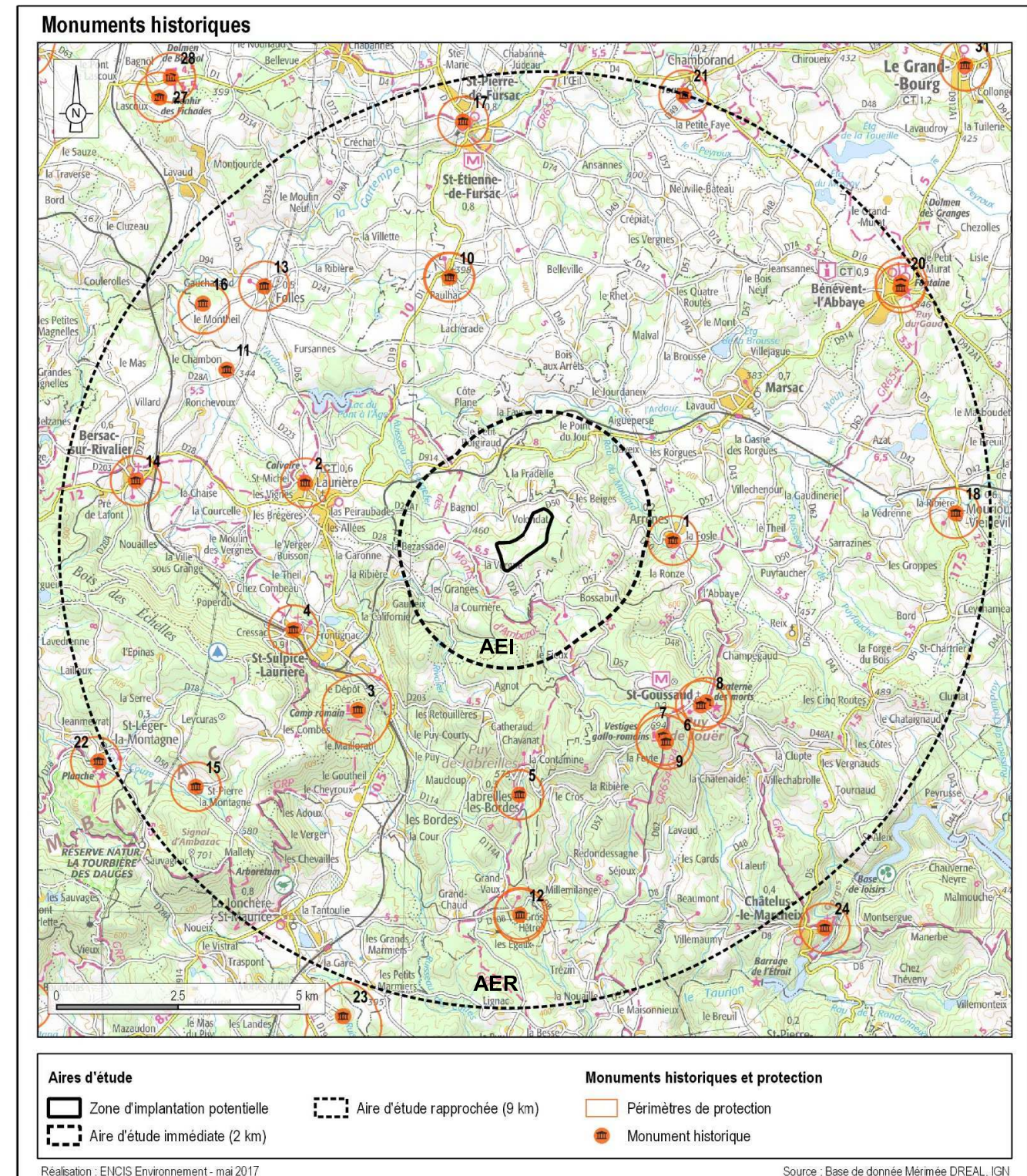
Le monument historique le plus emblématique de l'aire d'étude rapprochée est l'église de Bénévent-l'Abbaye.

**Parmi les 21 monuments historiques, 9 présentent un enjeu modéré et 1 un enjeu fort.**

#### **Vue générale des sensibilités patrimoniales de l'AER**

La moitié des monuments historiques de l'AER ne présente aucune relation visuelle potentielle (visibilité depuis les périmètres protégés, covisibilité). Ils sont en effet nombreux à être situés au sud des monts de Saint-Goussaud, dont le relief protège des vues vers la ZIP. De plus, de nombreux boisements empêchent les vues lointaines aux abords de nombreux monuments.

**Parmi les 21 monuments historiques de l'AER, un seul monument présente une sensibilité modérée vis-à-vis de la zone projet. Six autres présentent des sensibilités faibles.**



Carte 21 : Localisation des monuments historiques de l'aire d'étude



**Description des éléments patrimoniaux présentant des enjeux forts ou des sensibilités modérées à fortes**

L'ensemble des monuments historiques est listé et décrit dans le tableau suivant. Néanmoins dans ce chapitre, nous décrirons plus précisément les éléments présentant des enjeux forts et ceux présentant des sensibilités faibles à minima.

**L'église Saint Eutrope à Arrènes (MH n°1 sur la carte suivante)**

Cette église du 15<sup>ème</sup> et 16<sup>ème</sup> siècle est inscrite. **L'enjeu de cet élément est faible.**

Une vue partielle est possible depuis le parvis de l'église. La distance et l'unicité de la vue rendent la **sensibilité faible**.



Photographie 45 : Vue vers la ZIP à proximité de l'église.

**Le calvaire de Saint-Michel à Laurière (MH n°2)**

Ce calvaire du 16<sup>ème</sup> et 17<sup>ème</sup> siècle est classé. **L'enjeu de cet élément est modéré.**

Situé dans un espace ouvert, les abords directs du calvaire permettent des vues vers la ZIP. **Les sensibilités sont jugées faibles.**

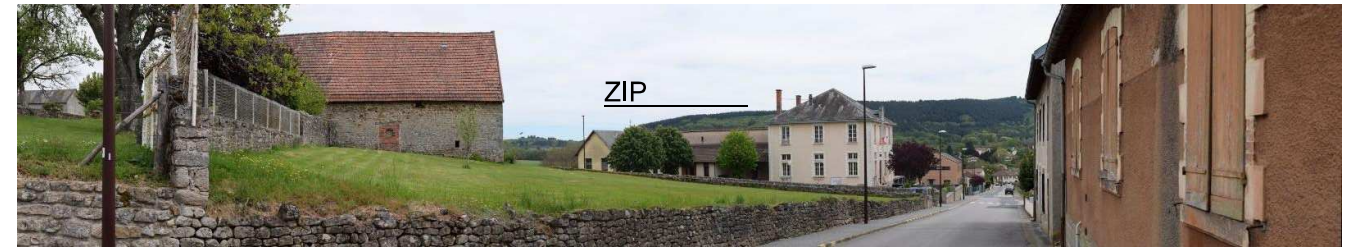


Photographie 46 : Vue vers la ZIP à proximité du calvaire.

**L'église Saint-Sulpice à Saint-Sulpice-Laurière (MH n°4)**

Cette église du 13<sup>ème</sup> siècle est classée. **L'enjeu de cet élément est modéré.**

Une vue est possible depuis les abords de l'église sur la D 203. **La distance et l'unicité de la vue rendent la sensibilité faible.**



Photographie 47 : Vue vers la ZIP à une centaine de mètres de l'église de Saint-Sulpice-Laurière.

**L'église Saint Gonsaldus à Saint Goussaud (MH n°6)**

Cette église du 12<sup>ème</sup> siècle est inscrite. **L'enjeu de cet élément est faible.**

Une vue très partielle est possible aux abords de l'église. La distance et l'unicité de la vue rendent la **sensibilité faible**.

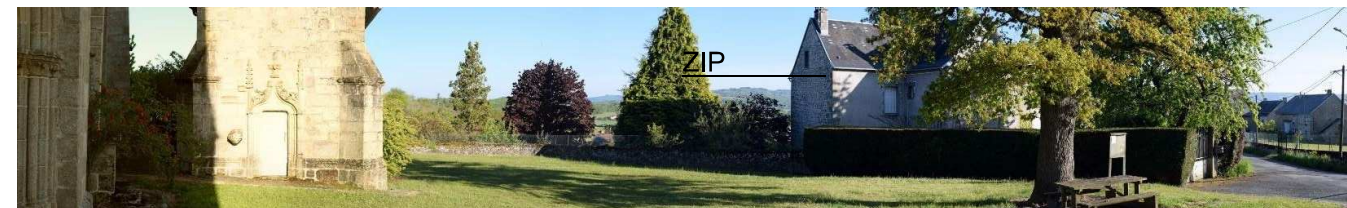


Photographie 48 : Vue vers la ZIP aux abords de l'église de Saint-Goussaud.

**Eglise Saint Jean Paulhac de Saint Etienne de Fursac (MH n°10)**

Cette église du 13<sup>ème</sup> et 15<sup>ème</sup> siècle est classée. **L'enjeu de cet élément est modéré.**

Une vue partielle est possible aux abords de l'église en l'absence de feuilles. **Les sensibilités sont jugées faibles.**



Photographie 49 : Vue vers la ZIP au pied de l'église de Paulhac.

**Eglise de la Nativité à Bersac-sur-Rivalier (MH n°14)**

Cette église du 13<sup>ème</sup> et 15<sup>ème</sup> siècle est classée. **L'enjeu de cet élément est modéré.**

**Les sensibilités sont jugées faibles.**





Photographie 50 : Vue vers la ZIP au pied de l'église de Bersac sur Rivalier.

#### Eglise Saint-Barthélemy à Bénévent-l'Abbaye (MH n°20)

En 1028, un pèlerin fit don de reliques qu'il avait rapportées de Bénévent, en Italie. Une basilique fut bâtie pour y déposer ces reliques. Eglise bâtie de 1120 à 1150. **L'enjeu de cet élément est relativement fort.**

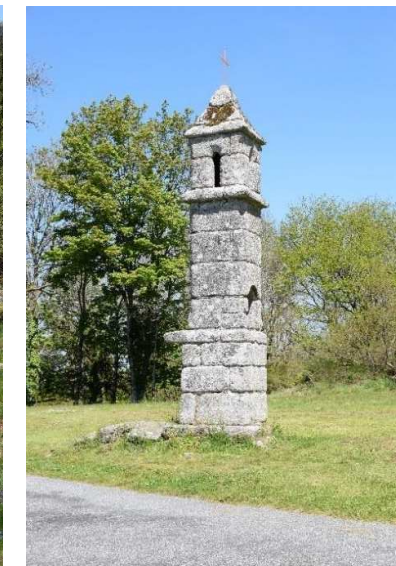
La ZIV théorique (sans le bâti) semble indiquer une vue possible sur la place de l'église, mais la hauteur des façades sur la place réfute cette hypothèse. On recense par contre une vue conjointe depuis la D 912a1, au hameau du petit Murat. **Les sensibilités sont jugées modérées.**



Photographie 51 : Au pied de l'église de Bénévent-l'Abbaye.



Photographie 52 : Covisibilité entre la ZIP et l'église de Bénévent-l'Abbaye depuis le hameau du Petit Murat.



Photographie 53 : Vues à l'opposé de la ZIP depuis les vestiges de Jouër / Photographie 54 : Fanal funéraire entouré d'arbres à Saint Goussaud.



Inventaire des monuments historiques - Aire d'étude rapprochée									
N°	Départ.	Commune	Nom	Description	Situation	Protection	Enjeu	Sensibilité	Distance à la ZIP
21	23	CHAMBORAND	Restes du donjon	Donjon	On recense une vue à proximité du donjon sur la D 203.	Inscrit	Faible	Nulle	9 000
20	23	BENEVENT-L'ABBAYE	Eglise St Barthélémy	Eglise	La ZIV théorique (sans le bâti) semble indiquer une vue possible sur la place de l'église, mais la hauteur des façades sur la place réfute cette hypothèse. On recense par contre une vue conjointe depuis la D 912a1, au hameau du petit Murat.	Classé	Fort	Modérée	8 600
19	23	BENEVENT-L'ABBAYE	Fontaine pl du Marché	Fontaine	La densité du bâti empêche les vues lointaines vers la ZIP.	Inscrit	Faible	Nulle	8 550
18	23	MOURIOUX-VIEILLEVILLE	Eglise St Rémi	Eglise	Le monument est hors de la ZIV et les constructions qui l'entourent empêchent les vues conjointes avec la ZIP.	Inscrit	Faible	Nulle	8 300
17	23	SAINT-PIERRE-DE-FURSAC	Eglise St Pierre es Liens	Eglise	Le monument est hors de la ZIV et les constructions qui l'entourent empêchent les vues conjointes avec la ZIP.	Classé	Modéré	Nulle	8 150
16	87	FOLLES	Dolmen du Monteil	Dolmen du néolithique	Le dolmen est au milieu d'un champ et permet des vues assez lointaines vers la ZIP.	Classé	Modéré	Nulle	7 800
15	87	SAINT-LEGER-LA-MONTAGNE	Eglise de Saint-Pierre-la-Montagne	Eglise	Située hors de la ZIV, on ne recense pas de vue ni de covisibilité.	Inscrit	Faible	Nulle	7 750
14	87	BERSAC-SUR-RIVALIER	Eglise de la Nativité-de-la-très-Ste-Vierge	Eglise du 13ème et 15ème siècle	Une vue assez lointaine est possible aux abords de l'église.	Classé	Modéré	Faible	7 550
13	87	FOLLES	Eglise Saint-Blaise	Eglise	Située hors de la ZIV, on ne recense pas de vue ni de covisibilité.	Inscrit	Faible	Nulle	7 150
12	87	JABREILLES-LES-BORDES	Enceinte quadrilatère Camp de César	Camp de César	Totalement hors de la ZIV, pas de vue possible ni de covisibilité.	Inscrit	Faible	Nulle	7 100
11	87	BERSAC-SUR-RIVALIER	Château de Chambon	Château du 16ème siècle	Une vue très partielle possible depuis le talus après le bout de l'allée.	Partiellement Inscrit	Faible	Très faible	6 600
10	23	SAINT-ETIENNE-DE-FURSAC	Eglise St Jean Paulhac	Eglise du 13ème et 15ème siècle	Une vue partielle est possible aux abords de l'église en l'absence de feuilles.	Classé	Modéré	Faible	5 150
9	23	SAINT-GOUSSAUD	Vestiges g-r Mont de Jouer	Vestiges gallo-romains	Le relief et les boisements empêchent les vues vers la ZIP.	Classé	Modéré	Nulle	4 750
8	23	SAINT-GOUSSAUD	Fanal funéraire	Lanterne des morts	Une vue très partielle est possible aux abords du monument.	Classé	Modéré	Très faible	4 650
7	23	SAINT-GOUSSAUD	Vestiges g-r Mont de Jouer	Vestiges gallo-romains	Le relief et les boisements empêchent les vues vers la ZIP.	Inscrit	Faible	Nulle	4 650
6	23	SAINT-GOUSSAUD	Eglise St Gonsaldus	Eglise du 12 au 19ème siècle	Une vue très partielle est possible aux abords de l'église.	Inscrit	Faible	Faible	4 650
5	87	JABREILLES-LES-BORDES	Eglise paroissiale Saint-Martial	Eglise du 13ème et 15ème siècle	Totalement hors de la ZIV, pas de vue possible ni de covisibilité.	Classé	Modéré	Nulle	4 600
4	87	SAINT-SUPLICE-LAURIERE	Eglise Saint-Sulpice	Eglise du 13ème siècle	Une vue est possible depuis les abords de l'église sur la D 203.	Classé	Modéré	Faible	4 500
3	87	JABREILLES-LES-BORDES	Oppidum lieu-dit Le Châtelard	Camp romain	Totalement hors de la ZIV et en pleine forêt, pas de vue possible ni de covisibilité.	Inscrit	Faible	Nulle	4 150
2	87	LAURIERE	Calvaire de Saint Michel	Calvaire du 16ème et 17ème siècle	Situé dans un espace ouvert, les abords directs du calvaire permettent des vues vers la ZIP.	Classé	Modéré	Faible	4 100
1	23	ARRENES	Eglise St Eutrope	Eglise du 15ème et 16ème siècle	Une vue partielle est possible depuis le parvis de l'église.	Inscrit	Faible	Faible	2 500

Tableau 7 : Inventaire des monuments historiques de l'AER



### 3.3.3.2 Les sites protégés : sites inscrits et classés, sites patrimoniaux remarquables, UNESCO

Quatre sites protégés ont été recensés dans l'aire d'étude rapprochée, ainsi qu'une ZPPAUP. Ils sont localisés sur la carte en page suivante. Les quatre sites inscrits sont des **sites naturels**.

Deux sites présentent une sensibilité modérée, on recense une sensibilité très faible et deux sensibilités nulles pour les autres sites.

#### Description des sites patrimoniaux présentant des enjeux modérés à forts ou des sensibilités non nulles

L'ensemble des sites protégés de l'AER est listé et décrit dans le tableau suivant. Néanmoins dans ce chapitre, nous décrivons plus précisément les éléments présentant des sensibilités modérées à minima.

#### Lac du Pont à l'Âge

Des vues partielles sont possibles au nord-ouest de l'étang.

**L'enjeu est faible, la sensibilité est modérée.**



Photographie 55 : Vue vers la ZIP depuis la digue du lac.

#### Vallée de la Gartempe aux abords du viaduc de Rocherolles

La vallée est boisée et encaissée mais des vues sont possibles, uniquement depuis le viaduc de la voie ferrée, sur une durée très courte lors d'un trajet en train.

**L'enjeu est faible, la sensibilité est très faible.**



Photographie 56 : Le fond de vallée. / Photographie 57 : Vue vers la ZIP depuis le train circulant sur le viaduc.

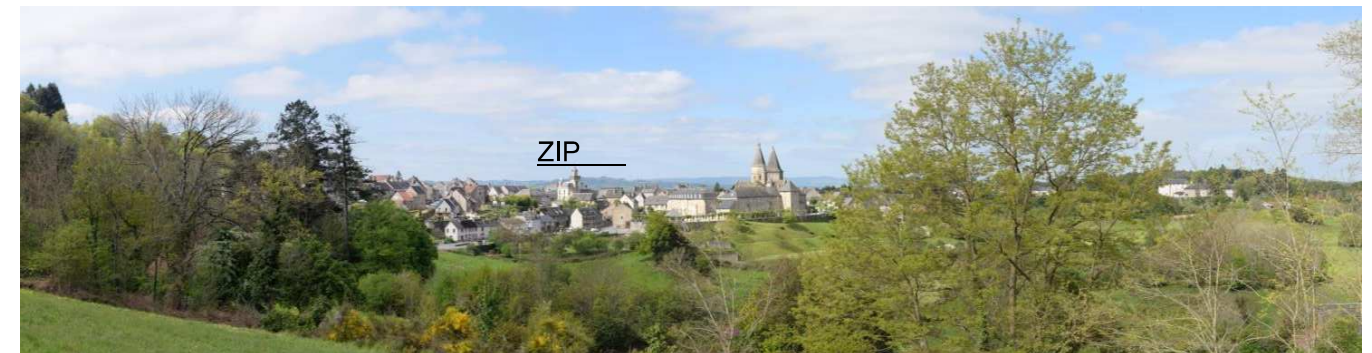
#### La ZPPAUP de Bénévent-l'Abbaye

La ZIV théorique (sans le bâti) semble indiquer une vue possible sur la place de l'église, mais la hauteur des façades sur la place réfute cette hypothèse. On recense par contre des vues conjointes depuis la D 912a1, depuis le terrain de sport et depuis le Puy de Gaud.

**L'enjeu est faible, la sensibilité est modérée.**

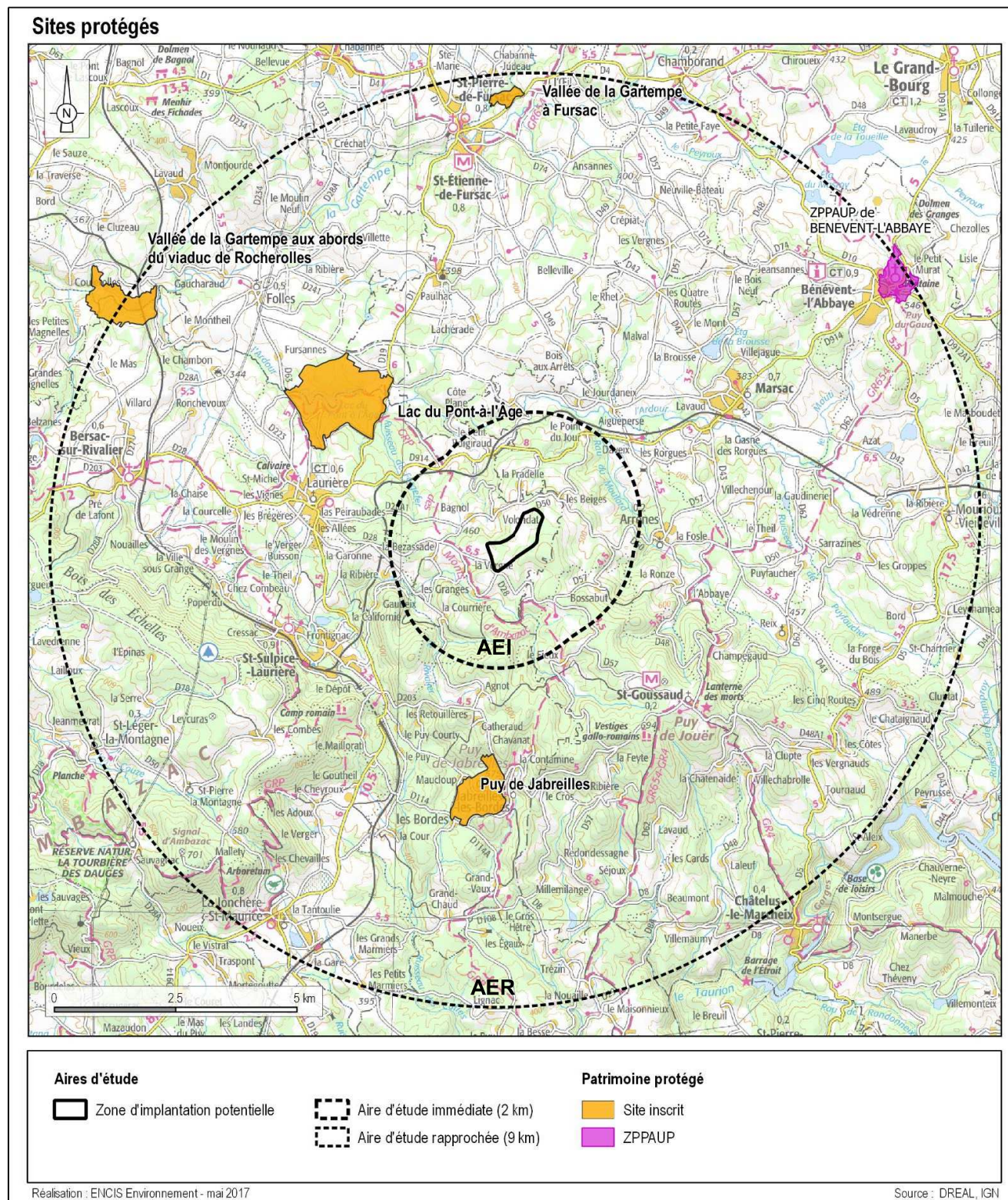


Photographie 58 : Le centre du village.



Photographie 59 : Vue vers la ZIP et l'église depuis les hauteurs du Petit Murat.





Carte 22 : Sites protégés de l'aire d'étude rapprochée



Photographie 60 : Le lac du Pont-à-l'Âge.



Photographie 61 : La vallée de la Gartempe aux abords du viaduc de Rocherolles.



Photographie 62 : Le village de Bénévent-l'Abbaye.



## Inventaire des sites protégés : sites inscrits/classés, sites patrimoniaux remarquables (ZPPAUP / AVAP / secteurs sauvegardés), Patrimoine de l'UNESCO- Aire d'étude rapprochée

N°	Départ.	Commune	Nom	Description	Situation	Protection	Enjeu	Sensibilité	Distance à la ZIP (km)
5	23	BENEVENT-L'ABBAYE	ZPPAUP de Bénévent-l'Abbaye	Village remarquable.	Une vue est peut-être possible sur la place de l'église. On recense des vues conjointes depuis la D 912a1, depuis le terrain de sport et depuis le Puy de Gaud.	ZPPAUP	Modéré	Modérée	8,3 à 10
4	87	FOLLES, BERSAC-SUR-RIVALIER	Vallée de la Gartempe aux abords du viaduc de Rocherolles	Vallée pittoresque et encaissée aux versants boisés.	La vallée est boisée et encaissée mais des vues sont possibles, uniquement depuis le viaduc de la voie ferrée.	Inscrit	Faible	Très faible	8,3 à 10
3	23	FURSAC	Vallée de la Gartempe à Fursac	Vallée pittoresque et encaissée aux versants boisés.	La vallée est boisée et encaissée et totalement hors de la ZIV, aucune vue vers la ZIP n'est possible.	Inscrit	Faible	Nulle	8,3 à 8,8
2	87	JABREILLES-LES-BORDES	Puy de Jabreilles	Puy culminant à 575 m, vues vers le sud.	Totalement hors de la ZIV, aucune vue vers la ZIP n'est possible.	Inscrit	Faible	Nulle	3,8 à 5,3
1	87	LAURIERE	Lac du Pont-à-l'Age	Lac formé par une retenue artificielle et abords boisés.	Des vues partielles sont possibles au nord-ouest de l'étang.	Inscrit	Faible	Modérée	3,2 à 5,2

Tableau 8 : Inventaire des sites patrimoniaux et paysagers de l'AER.



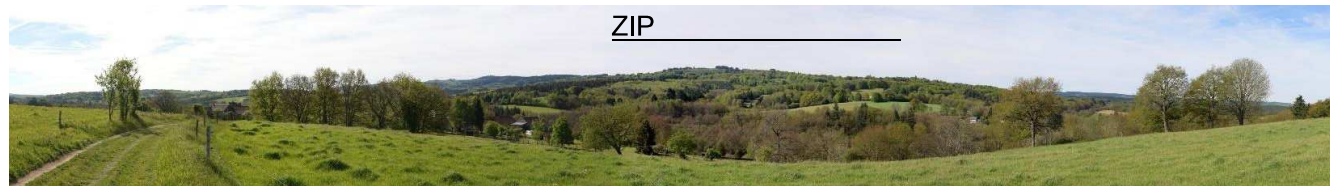
### 3.3.3.3 Les sites emblématiques et le patrimoine inventorié

Plusieurs **sites emblématiques** sont recensés dans l'AER (cf. carte et tableau pages suivantes). Ils présentent tous une sensibilité à minima faible et sont décrits dans le paragraphe suivant.

#### Vallée de l'Ardour et ruisseau du Moulard (dans l'AER)

Le versant de la vallée orienté vers la ZIP est relativement ouvert et permet des vues vers la Vallée de l'Ardour avec les Monts et la ZIP en arrière-plan. On recense notamment une vue sur la D 19 et à proximité du hameau de Jourdaneix.

**L'enjeu est faible et la sensibilité est modérée.**



Photographie 63 : Vue à proximité du hameau de Jourdaneix.

#### Monts Saint Goussaud (dans l'AER)

De rares vues sont possibles, lorsque des clairières suffisamment vastes dégagent quelques vues lointaines, comme aux abords de Saint-Goussaud.

**L'enjeu est faible et la sensibilité est faible.**



Photographie 64 : Vue partielle depuis le village de Saint-Goussaud.

#### Monts d'Ambazac (dans l'AER)

Des vues sont possibles depuis certains panoramas, comme le Puy de Sauvagnac (domaine militaire au sommet), le départ de parapente de Saint-Sulpice-Laurière.

**L'enjeu est faible et la sensibilité est faible.**



Photographie 65 : Vue depuis le Puy de Sauvagnac.

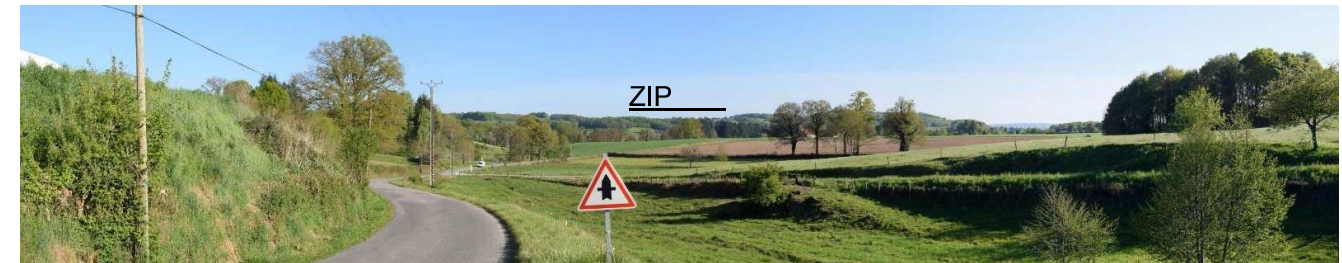


Photographie 66 : Vue vers la ZIP depuis le départ de parapente de Saint Sulpice Laurière.

#### Vallée de la Gartempe de Grand Bourg à Folles (dans l'AER)

Le site est éloigné et encaissé. De rares vues sont possibles depuis les rebords de la vallée, notamment sur la D 74.

**L'enjeu est faible et la sensibilité est très faible.**



Photographie 67 : Vue vers la ZIP depuis la D 74

#### Puy du Gaud - Vue sur Bénévent-l'Abbaye

Une vue lointaine depuis le belvédère.

**L'enjeu est faible et la sensibilité est faible.**



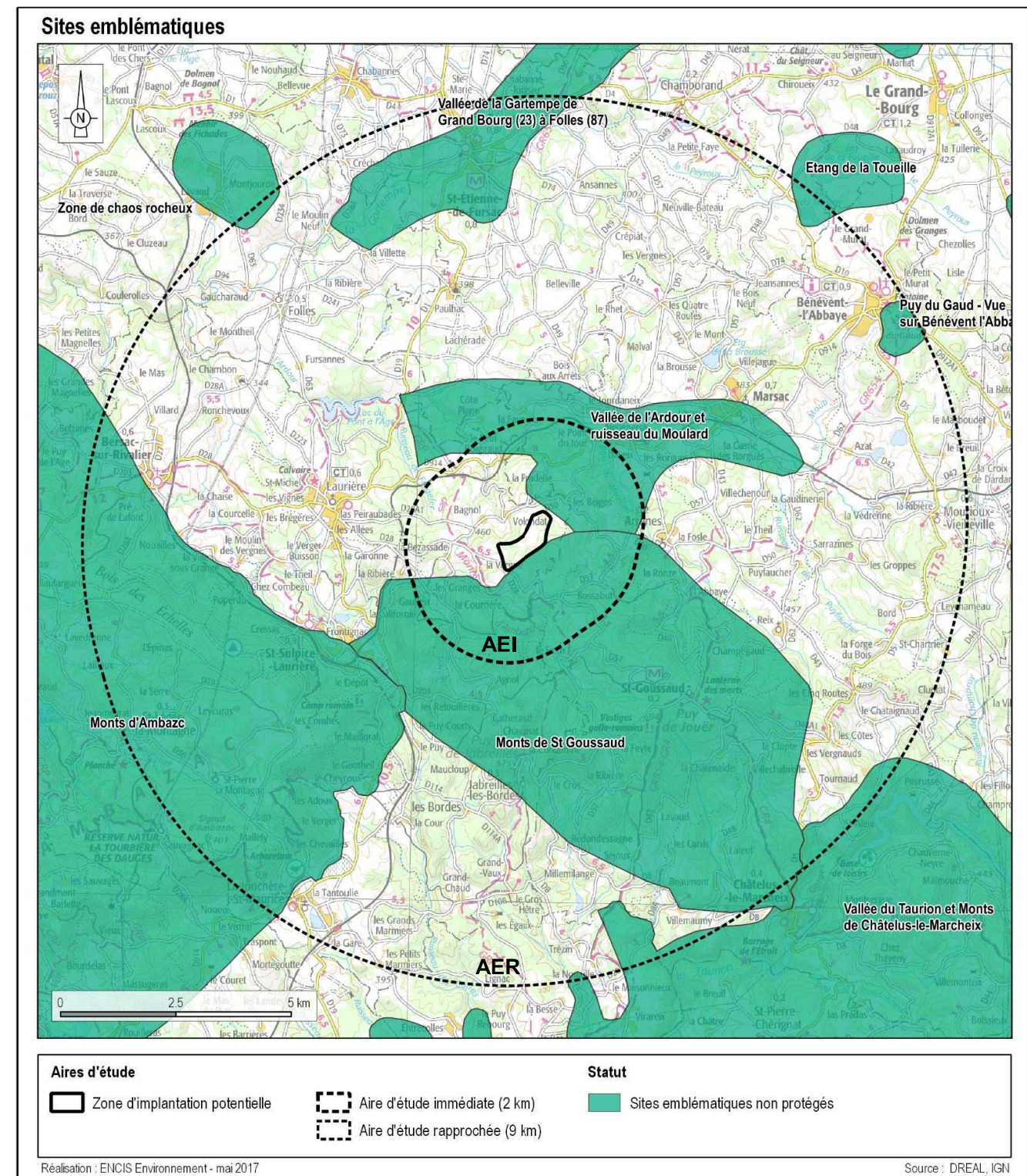
Photographie 68 : Vue vers la ZIP depuis la table d'orientation du Puy de Gaud



**Inventaire des sites répertoriés comme emblématiques ou de notoriété - Aire d'étude rapprochée**

N°	Départ.	Commune	Nom	Description	Situation	Enjeu	Sensibilité	Distance à la ZIP (km)
7	23	-	Puy du Gaud - Vue sur Bénévent-l'Abbaye	Puy de 543 m et vue sur les environs de Bénévent l'abbaye	Une vue lointaine depuis le belvédère.	Faible	Faible	8 à 9
6	87 - 23	-	Vallée de la Gartempe de Grand Bourg à Folles (dans l'AER)	Vallées pittoresques alternant espaces ouverts et versants boisés.	Le site est éloigné et encaissé. De rares vues sont possibles depuis les rebords de la vallée, notamment sur la D 74.	Faible	Très faible	6,3 à 14
5	87	-	Monts d'Ambazac (dans l'AER)	Reliefs pouvant atteindre 700 m et fréquemment boisés.	Des vues sont possibles depuis certains panoramas, comme le Puy de Sauvagnac (domaine militaire), le départ de parapente de Saint-Sulpice-Laurière.	Faible	Faible	3,4 à 24
4	87 - 23	-	Monts Saint Goussaud (dans l'AER)	Reliefs pouvant atteindre 700 m et fréquemment boisés.	De rares vues sont possibles, lorsque des clairières suffisamment vastes dégagent quelques vues lointaines, comme aux abords du Fieux, de Saint-Goussaud et du Puy de Jouër.	Faible	Faible	2 à 9
3	87 - 23	-	Vallée de l'Ardour et ruisseau du Moulard (dans l'AER)	Vallées pittoresques alternant espaces ouverts et versants boisés.	Le versant de la vallée orienté vers la ZIP est relativement ouvert et permet des vues vers la Vallée de l'Ardour avec les Monts et la ZIP en arrière-plan. On recense notamment une vue sur la D 19 et à proximité du hameau de Jourdanex.	Faible	Modéré	2 à 5,6

Tableau 9 : Inventaire des sites emblématiques de l'AER.



Carte 23 : Sites emblématiques de l'aire d'étude rapprochée.



### 3.3.4 Les sites touristiques de l'AER

Cet inventaire permet de retrouver, en plus du patrimoine répertorié et protégé qui attire de nombreux touristes, différents sites et circuits touristiques dans l'aire d'étude rapprochée.

#### **Description des sites touristiques importants de l'AER**

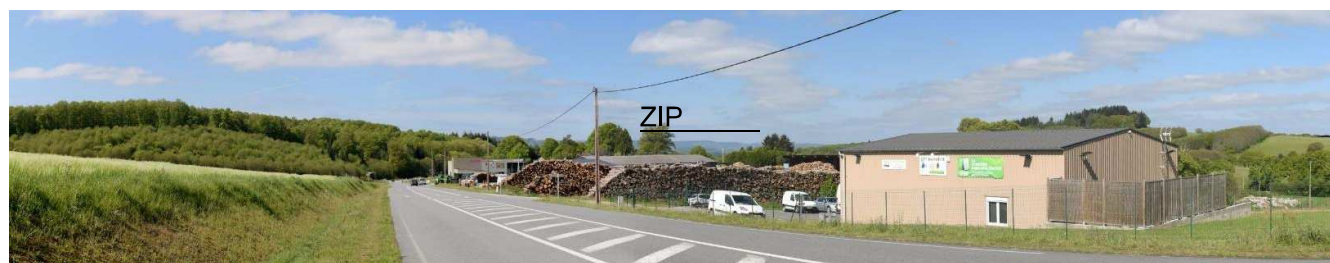
Le site le plus notable est le village remarquable de Bénévent l'Abbaye. Il est situé sur un point haut, avec quelques vues sur la silhouette de l'église depuis l'extérieur. Dans le bourg se trouve le Scénovision, un musée mettant en scène la vie rurale locale au XIXe siècle.

Nous décrivons dans les paragraphes suivants les sites présentant une sensibilité à minima modérée.

#### **Le village de Bénévent-l'Abbaye**

Ce village est décrit au chapitre 3.3.3.2 Sites protégés, car il est protégé par une ZPPAUP. **Ce site présente un enjeu modéré.**

Une vue très partielle est peut-être possible sur la place de l'église. On recense des vues conjointes depuis la D 912a1, depuis le terrain de sport et depuis le Puy de Gaud. **La sensibilité vis-à-vis d'un projet dans la ZIP est modérée.**

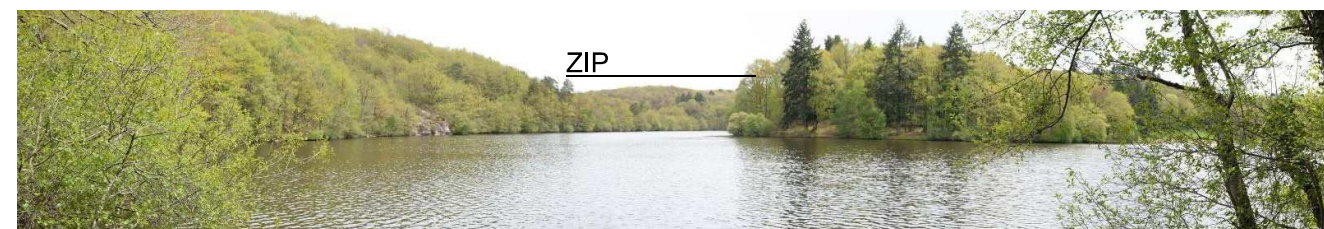


Photographie 69 : Vue vers la ZIP depuis la sortie ouest du village.

#### **Lac du Pont-à-l'Âge**

Ce village est décrit au chapitre 3.3.3.2 Sites protégés, car il est protégé en tant que site inscrit. **Ce site présente un enjeu faible.**

Des vues partielles sont possibles au nord-ouest de l'étang, en dehors des espaces de plage et de camping. **La sensibilité vis-à-vis d'un projet dans la ZIP est modérée.**



Photographie 70 : Vue vers la ZIP depuis le sentier des berges du lac de Pont-à-l'Age.

#### **Le circuit de randonnée GR654**

Il permet de rejoindre depuis la Belgique les chemins de pèlerinage de Saint-Jacques-de-Compostelle en suivant en partie la voie de Vézelay. Les boisements et le relief empêchent les vues vers la ZIP sur la majorité du parcours dans l'AER. Des vues sont possibles à la sortie de Bénévent l'Abbaye et aux abords d'Arrènes.

**La sensibilité est jugée faible.**



Photographie 71 : Vue vers la ZIP depuis le GR au Puy de Gaud, après Bénévent l'Abbaye.

#### **Le circuit de randonnée GRP des Monts d'Ambazac**

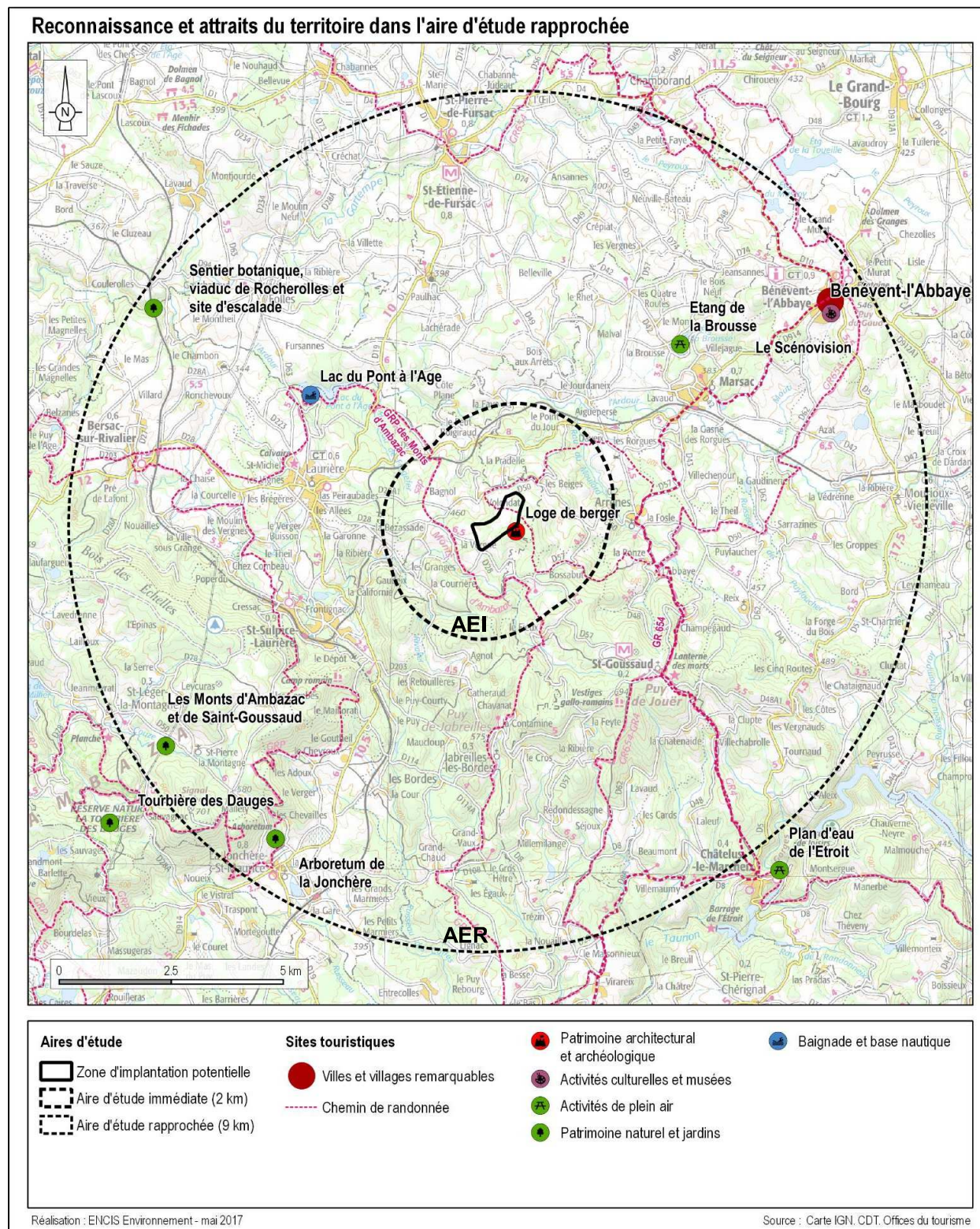
Au nord-est de la Haute-Vienne, l'itinéraire des Monts d'Ambazac chemine sur 170 km au cœur de la montagne limousine et de son patrimoine historique. Les boisements et le relief empêchent les vues vers la ZIP sur la majorité du parcours dans l'AER. Des vues sont possibles notamment aux abords de Bersac-sur-Rivalier

**La sensibilité est jugée faible.**



Photographie 72 : Vue vers la ZIP depuis le village de Bersac-sur-Rivalier





Carte 24 : Sites touristiques de l'aire d'étude rapprochée.



Inventaire des sites touristiques - Aire d'étude rapprochée									
N°	Départ.	Commune	Nom	Description	Situation	Protection	Enjeu	Sensibilité	Distance à la ZIP
13	87	FOLLES, BERSAC-SUR-RIVALIER	Vallée de la Gartempe aux abords du viaduc de Rocherolles	Site d'escalade, sentier botanique.	La vallée est boisée et encaissée mais des vues sont possibles depuis le viaduc de la voie ferrée et de rares rebords non boisés de la vallée.	Inscrit	Faible	Faible	8,3 à 10
12	23	BENEVENT-L'ABBAYE	Bénévent-l'Abbaye	Village remarquable, scénovision (musée).	Une vue est peut-être possible sur la place de l'église. On recense des vues conjointes depuis la D 912a1, depuis le terrain de sport et depuis le Puy de Gaud.	ZPPAUP	Modéré	Modérée	8,3 à 10
11	87	LA JONCHERE SAINT MAURICE	Arboretum de la Jonchère	Cet arboretum créé en 1884 peut se visiter librement. Il s'étend sur 70ha.	Totalement hors de la ZIV, pas de vue ni de covisibilité.	-	Faible	Nulle	7,6 à 7,8
10	23	MARSAC	Etang de la Brousse	Baignade non surveillée. Pêche.	Des vues partielles sont possibles à l'extrémité nord-est de l'étang.	-	Faible	Faible	4,7 à 5,5
9	87	LAURIERE	Lac du Pont-à-l'Age	Lac formé par une retenue artificielle. Un camping.	Des vues partielles sont possibles au nord-ouest de l'étang.	Inscrit	Faible	Modérée	3,2 à 5,2
8	87	-	Monts d'Ambazac	Site emblématique.	Des vues sont possibles depuis certains panoramas, comme le Puy de Sauvagnac (domaine militaire), le départ de parapente de Saint-Sulpice-Laurière.	-	Faible	Faible	3,4 à 24
7	23 - 87	-	GR 654	Il permet de rejoindre depuis la Belgique les chemins de pèlerinage de Saint-Jacques-de-Compostelle en suivant en partie la voie de Vézelay.	Des vues sont possibles à la sortie de Bénévent l'Abbaye et aux abords d'Arrènes.	-	Faible	Faible	> 2,6
6	87	-	GRP des Monts d'AMBAZAC (dans l'AER)	Au nord-est de la Haute-Vienne, l'itinéraire des Monts d'Ambazac chemine sur 170 km au cœur de la montagne limousine et de son patrimoine historique.	Des vues sont possibles notamment aux abords de Bersac-sur-Rivalier	-	Faible	Faible	> 2

Tableau 10 : Inventaire des sites touristiques de l'AER.